



LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANADA

LA SÉRIE L'IMMIGRATION ET L'ETHNICITÉ AU CANADA

N°

38



Jon G. Malek

---

# LES PHILIPPINS AU CANADA

---

Rédactrice – Marlene Epp,  
Conrad Grebel University College  
Université de Waterloo

Comité consultatif pour la série :  
Laura Madokoro, Université McGill  
Jordan Stanger-Ross, Université de Victoria  
Sylvie Taschereau, Université du Québec à Trois-Rivières

Copyright © Droits réservés par  
la Société historique du Canada,  
2021

Publié par la Société historique du Canada avec l'aide  
financière du ministère du Patrimoine canadien

ISSN: 2292-7468 (imprimé)  
ISSN: 2292-7476 (en ligne)  
ISBN: 978-0-88798-318-4

Jon Malek, baccalauréat et maîtrise (Université du Manitoba),  
doctorat (Université Western). Jon enseigne présentement à  
l'Université du Manitoba.

En couverture :  
Photo d'ouvrières de l'industrie du vêtement philippines en Hollande  
partant pour un emploi au Canada, 1976.

Photographie : Perla Javate.

# **LES PHILIPPINS AU CANADA**

**Jon G. Malek**

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, est illicite, à moins d'avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la Société historique du Canada.

Ottawa, 2021

**LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANADA**

**LA SÉRIE L'IMMIGRATION  
ET L'ETHNICITÉ AU CANADA**

**BROCHURE N° 38**



## Introduction

En 2012, le *Winnipeg Free Press* a publié un article intitulé « Pouvez-vous dire cela en tagalog ? », rapportant que, pour la première fois depuis l'arrivée de Lord Selkirk dans la vallée de la rivière Rouge il y a plus de 200 ans, une langue non européenne ou non autochtone figurait comme l'une des deux langues les plus parlées dans la ville, dépassant même la langue française<sup>1</sup>.

Il s'agit du résultat de l'augmentation spectaculaire des Philippins au Canada, dont la population est passée de 662 605 en 2011 à 837 130 en 2016, soit 2,4 % de la population nationale. Cette communauté fait partie d'une diaspora plus large qui englobe plus de 221 pays différents. Selon la Commission on Filipinos Overseas (CFO), un office du président des Philippines, 10,2 millions de Philippins vivaient à l'étranger en 2013. Ce chiffre comprend 4,8 millions de migrants permanents, 4,2 millions de migrants temporaires et 1,2 million de migrants irréguliers<sup>2</sup>. Les données compilées par la CFO révèlent toute l'ampleur de la diaspora philippine avec des émigrants aux États-Unis, en Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis, en Malaisie, au Canada, en Australie, en Italie, au Royaume-Uni, au Qatar et à Singapour<sup>3</sup>. Au Canada, la croissance de la communauté philippine découle en partie du déplacement des sources d'immigration de l'Atlantique vers le Pacifique. Jusqu'en 2020, les Philippines détenaient le premier rang comme pays source d'immigrants au Canada, suivies par la Chine et l'Inde; la fin du Programme des aides familiaux résidents (PAFR) en 2019, dont il sera question plus loin dans cette brochure, a occasionné une diminution de leur nombre. D'ailleurs, l'importance de cette communauté a été officiellement reconnue par le gouvernement canadien en octobre 2018 lorsque le Parlement a déclaré le mois de juin, Mois du patrimoine philippin, ce qui correspond au mois au cours duquel les Philippines ont proclamé leur indépendance en 1898.

<sup>1</sup> L'article semble négliger de nombreuses langues indigènes parlées dans la vallée de la rivière Rouge au cours de cette période de 200 ans.

<sup>2</sup> De par la nature même du titre « migrants irréguliers », qui désigne ceux qui migrent en dehors des lois, des règlements ou des accords internationaux régissant la migration, ces chiffres sont très difficiles à suivre. Il est probable que ce nombre soit considérablement plus élevé.

<sup>3</sup> Ces données datent de 2013, la dernière année où le CFO a publié de telles données jusqu'à ce qu'un nouveau cadre pour la collecte de données sur les Philippins à l'étranger soit approuvé par l'autorité statistique philippine.

Pour obtenir une meilleure compréhension et appréciation de la communauté philippine au Canada, il s'avère essentiel de saisir le sens des conditions qui régissent le marché de l'emploi aux Philippines. Tout comme les premiers immigrants au Canada ont répondu aux besoins en main-d'œuvre des industries en plein essor comme celles de l'agriculture, du chemin de fer et de l'exploitation minière, la communauté philippine au Canada a comblé, pour sa part, les besoins dans les secteurs des soins de santé, de l'éducation et de la confection de vêtements.

## **Profil démographique des Philippins au Canada**

En 2010, les Philippines devançaient la Chine et l'Inde pour occuper le premier rang des pays d'origine des immigrants au Canada et en 2020, après l'abolition du Programme des aides familiaux résidents (PAFR), elles se sont installées au troisième rang. Ce déclin révèle toute l'importance de ce programme pour l'immigration philippine et démontre également à quel point le Canada est ancré dans les coutumes d'émigration pratiquées aux Philippines. En 2020, elles comptaient pour 38 614 des immigrants canadiens, contre 28 572 l'année précédente. Ces flux migratoires présentent des caractéristiques géographiques distinctes, tant en ce qui concerne les lieux où les Philippins ont tendance à s'installer, que les moyens privilégiés pour émigrer.

En général, les études sur l'immigration philippine se sont concentrées sur Vancouver, Toronto et Montréal, bien que ces dernières années la ville de Winnipeg ait attiré l'attention des chercheurs qui ont repéré quelques caractéristiques uniques à l'immigration philippine dans le centre urbain des Prairies. Comme le montre le tableau 1, les quatre centres ont connu une croissance régulière entre 1996 et 2016. Le tableau 2 indique qu'en 2016, Winnipeg avait la plus grande communauté philippine du Canada d'après son taux d'immigrants par habitant et ce, même si elle avait la troisième plus grande population de Philippins derrière Toronto et Vancouver. À ce moment, les taux d'immigrants en rapport avec la population totale de ces deux dernières villes s'élevaient à près de la moitié de celui de Winnipeg. Entre 1980 et 2009, Toronto a accueilli 48,4 % des immigrants philippins, alors qu'ils comptaient pour 22,7 % des arrivées à Vancouver, et 11,8 %

de celles à Winnipeg. Alors que la plupart des villes ayant une population philippine importante ont vu un grand nombre de personnes entrer par l'entremise du PAFR depuis sa création en 1992, les arrivées à Winnipeg ne se sont pas nécessairement inscrites à l'intérieur de ce Programme. La communauté s'est plutôt développée grâce à l'immigration économique dans les secteurs des soins de santé et dans l'industrie du vêtement, au parrainage familial et au programme Candidats du Manitoba (PCM).

**Tableau 1** – Population d'origine ethnique philippine de la région métropolitaine de recensement (RMR).

Année de recensement	Vancouver	Winnipeg	Toronto	Montréal
1996	42 475	26 085	102 525	14 965
2001	57 025	30 095	133 675	17 890
2006	78 890	36 935	171 980	23 510
2011	120 645	56 675	230 075	30 215
2016	123 170	73 875	254 475	33 050

**Tableau 2** – Les plus grandes communautés philippines du Canada dans les RMR et le taux d'immigrants philippins par rapport à la population totale (recensement canadien de 2016).

Ville	Population philippine	Population totale	Taux d'immigrants philippins par rapport à la population totale
Montréal	33 050	4 098 927	0,81 %
Toronto	254 475	5 928 040	4,29 %
Vancouver	123 170	2 463 431	5,40 %
Winnipeg	73 875	778 489	9,49 %

*Le tableau 1 montre l'ordre des plus grandes communautés philippines au Canada qui n'a pas changé au cours de la période de vingt ans s'étalant de 1996 à 2016. Ces chiffres démontrent que le Canada et ces quatre RMR demeurent des destinations populaires pour les émigrants philippins.*

*En présentant les taux de concentration des résidents philippins, le tableau 2 ajoute une perspective différente à la dimension des populations en 2016. Dans cette optique, Winnipeg éclipse les trois autres RMR.*

## **Contexte aux Philippines**

L'appui à l'immigration philippine au Canada a commencé dans les années 1960 et a augmenté de manière considérable après les réformes de l'immigration canadienne de 1967 qui ont supprimé les restrictions fondées sur la race et l'origine géographique. L'augmentation constante au cours de cette période était surtout liée aux développements économiques du Canada et des Philippines. Aujourd'hui, environ 10 % de la population philippine travaille à l'étranger et ses versements de fonds — transferts financiers vers les Philippines — représentent 10 % du produit intérieur brut (PIB) du pays. Depuis les années 1970, l'État philippin dépend sur ces versements pour maintenir son économie à flot, un phénomène qui reflète son manque de volonté à apporter des réformes significatives à l'économie du pays. En fait, une grande partie de la population travaille dans des environnements décevants et informels, ce qui conduit des milliers de Philippins à quitter le pays quotidiennement à la recherche de meilleures perspectives d'emploi. Connus aux Philippines sous le nom de « travailleurs philippins d'outre-mer », plusieurs d'entre eux obtiennent des contrats de travail à l'étranger, les autres cherchent à obtenir la résidence permanente et la citoyenneté dans des pays comme le Canada.

À la fin de la guerre du Pacifique en 1946, les perspectives économiques immédiates des Philippines semblaient positives. Les investissements étrangers se multipliaient et l'industrie se développait. Cependant, les problèmes liés aux modèles de propriété foncière institués pendant les périodes coloniales espagnole (1571-1898) et américaine (1898-1946) ont permis aux élites philippines d'étendre leur contrôle sur l'économie largement agricole. Cette stagnation progressive, exacerbée par la crise pétrolière des années 1970, a marqué le déclin rapide de l'économie. Cette détérioration économique, accompagnée d'une insurrection politique dans le sud du pays, a donc provoqué une hausse des tensions internes. Cet effondrement de l'économie d'après-guerre est surtout lié à l'intervention économique amé-



ricaine au pays à la suite de la guerre du Pacifique, pendant laquelle les Philippines avaient été gravement endommagées. Comme il en a été le cas pour l'économie japonaise d'après-guerre, les États-Unis ont effectué des investissements en capital aux Philippines, qui ont initialement stimulé la croissance interne et qui ont conduit à une industrie manufacturière et d'exportation robuste. En grande partie, les pratiques des Philippines d'avant-guerre se sont maintenues, c'est-à-dire la production et l'exportation de matières premières nécessaires à l'industrie américaine, telles que le sucre, les noix de coco, l'abaca, le bois, le caoutchouc et l'ananas. Cependant, en encourageant la croissance d'une agriculture orientée vers l'exportation et en donnant aux biens de consommation américains un avantage sur les produits locaux, la politique économique américaine aux Philippines a gravement entravé le développement d'une économie interne diversifiée.

En plus d'être présentés comme un soutien à la reconstruction du pays, les investissements américains aux Philippines représentaient également les intérêts stratégiques des Américains qui souhaitaient occuper une base asiatique pour contrer une menace soviétique potentielle et protéger leurs intérêts économiques au pays. Par exemple, des 620 millions de dollars attribués par les États-Unis, seulement 120 millions ont été affectés à la réparation des infrastructures des Philippines. Cela n'a pas eu pour effet de restructurer l'économie, mais plutôt de perpétuer la répartition inégale des terres et des richesses qui avait été mise en pratique lors la période coloniale espagnole. Au milieu des années 1950, la croissance économique a ralenti car de nombreuses industries philippines étaient incapables de se développer au-delà des limites du marché intérieur et d'absorber une main-d'œuvre toujours en expansion d'environ 700 000 nouveaux travailleurs par année. Avec une économie interne en faillite, les Philippines étaient encombrées par l'augmentation d'un déficit croissant de la balance des paiements dû sur la dette extérieure, et tout au long des années 1960, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont été obligés d'intervenir dans l'économie nationale. En citant le succès économique de la Corée, ces institutions lui ont suggéré d'orienter sa politique d'industrialisation vers l'exportation pour entraîner une croissance industrielle rapide.

Sous le régime présidentiel de Ferdinand Marcos (1965-1986), plusieurs mesures ont été mises en place pour concrétiser ces changements. Le président Marcos a toutefois rencontré une résistance

politique à certaines de ces réformes, ce qui, selon certains — en parallèle à une série d'attentats perpétrés dans la capitale Manille par des militants philippins — a conduit au décret de la loi martiale le 21 septembre 1972. Cette loi conférait à Marcos des pouvoirs d'urgence et dictatoriaux qui lui permettaient d'adopter unilatéralement des réformes législatives et économiques. Ainsi, les obstacles constitutionnels au programme de réforme du président Marcos ayant été levés, l'expansion accélérée d'une industrialisation orientée vers l'exportation devenait possible. Marcos a également effectué une refonte majeure du système de l'emploi au pays, en s'appuyant sur la maxime selon laquelle l'émigration de la population correspondait à une réponse tout à fait « naturelle » aux situations régionales. Pendant la période d'application de la loi martiale, qui s'est terminée en février 1986, un système d'exportation de la main-d'œuvre s'est donc progressivement institutionnalisé à l'intérieur de l'État philippin. Ce système était composé d'un ensemble de ministères et d'agences gouvernementales qui s'efforçaient de faciliter l'émigration pour des fins économiques. Certains affirment que ce système de migration, loin des prétentions du gouvernement de laisser aux Philippines l'indépendance de choisir de travailler à l'étranger, consistait plutôt une soupape pour atténuer les pressions sociales et accordait à Marcos un moyen pour empêcher les réformes du marché du travail en exportant la main-d'œuvre tout en bénéficiant des transferts financiers de ces ouvriers.

Depuis la période d'application de la loi martiale, le système de migration de l'État philippin s'est progressivement développé et le nombre de travailleurs philippins expatriés a atteint des niveaux extraordinaires. Outre les transferts monétaires qui représentent 10 % du PIB annuel, l'importance accordée aux émigrants est mise à l'évidence par l'existence de la Commission on Filipino Overseas (CFO), un organisme gouvernemental qui suit le parcours des Philippines à l'étranger, y compris ceux qui obtiennent la citoyenneté dans d'autres pays. La CFO se charge de préparer les Philippines avant leur départ en exigeant des émigrants, temporaires ou permanents, qu'ils s'inscrivent à des séminaires d'orientation pour leur transmettre les informations sur les réglementations en matière de voyage, les procédures d'immigration, les différences culturelles des sociétés d'accueil, les préoccupations en matière d'installation, d'emploi et de sécurité sociale, ainsi que sur leurs droits et leurs obligations. La CFO entretient notam-

ment des relations actives avec les émigrants et encourage les versements de fonds et tout autre soutien à la communauté d'origine. La faiblesse des opportunités économiques aux Philippines, de pair avec un système gouvernemental qui encourage et facilite l'exportation de la main-d'œuvre, ont conduit au développement de ce que l'on a appelé un «ethos de la migration de la main-d'œuvre». Cet ethos, caractérisé par la volonté d'émigrer et la conviction qu'un emploi à l'étranger est la clé d'un avenir meilleur, a été favorisé par l'histoire coloniale des Philippines et intensifié par l'établissement de partenariats entre les agences de placement et les États, y compris un certain nombre de provinces canadiennes. C'est ce contexte de retard économique et des faibles perspectives d'emploi aux Philippines qui a, en partie, motivé l'immigration philippine au Canada depuis les années 1960.

## **Périodes d'immigration philippine au Canada**

### **Début du XX<sup>e</sup> siècle, 1904-1945**

De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1960, la politique canadienne d'immigration limitait explicitement l'entrée des personnes d'origine asiatique, hormis quelques circonstances extraordinaires. Le raisonnement qui sous-tendait cette politique était ancré dans la croyance raciste et xénophobe selon laquelle ces personnes étaient inassimilables et que leur présence ne faisait qu'exacerber des tensions à l'intérieur des communautés. Ce dernier point signifie, bien sûr, que des segments de la population blanche refusaient de vivre à proximité de voisins asiatiques. L'historiographie canadienne a analysé de façon critique la période pendant laquelle le Canada a adopté des lois d'exclusion à l'égard des personnes d'origine asiatique, depuis les années 1880 jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Cette période est marquée par des événements et des mesures notoires tels que la taxe d'entrée imposée aux Chinois, l'engagement d'honneur Hayashi-Lemieux conclu entre le Japon et le Canada qui prévoyait un quota volontaire d'émigrants japonais, l'incarcération de Canadiens d'origine japonaise pendant la guerre du Pacifique (1942-1945) et l'incident du Komagata Maru en 1914, au cours duquel un navire de migrants économiques en provenance de l'Inde a été refoulé de la côte

ouest. Cependant, la place des autres immigrants en provenance de l'Asie dans l'histoire des lois d'exclusion est moins bien comprise. La majorité des études sur l'immigration des Philippins débutent dans les années 1960, alors qu'elle peut être retracée aux années 1890.

Depuis longtemps, la côte Pacifique de l'Amérique du Nord est une destination pour la migration asiatique. Les immigrants économiques d'origines chinoise et japonaise voyageaient le long de la côte à la recherche de travail dans les pêcheries, les conserveries, l'exploitation forestière et d'autres industries en pleine croissance. Les Philippins se sont également inscrits à l'intérieur de cette histoire. À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les hommes philippins se sont dirigés vers les Amériques, d'abord comme marins sur le galion de Manille, un navire espagnol faisant le lien entre la colonie philippine et le Mexique, ensuite comme ressortissants américains après l'annexion des îles philippines lors de la guerre hispano-américaine de 1898. Le séjour — la migration temporaire des travailleurs — a une longue histoire en Asie du Sud-Est et avec l'arrivée des puissances européennes dans la région, des marins qualifiés ont été employés pour effectuer les voyages transpacifiques entre les régions colonisées de l'Asie et des Amériques. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les marins philippins ont formé des communautés au Mexique et, après l'annexion des Philippines en 1898, plusieurs d'entre eux se sont déplacés vers les États-Unis pour travailler dans l'industrie agricole.

Sans surprise, les premiers philippins à avoir immigré au Canada sont passés par les États-Unis après 1898. Ils ne constituaient pas un groupe invisible, mais n'ont retenu l'attention des fonctionnaires canadiens que dans les années 1920, au moment où la politique d'immigration cherchait à interdire l'immigration asiatique au Canada. Les Philippins qui se trouvaient au pays à ce moment occupaient divers secteurs. En Colombie-Britannique, ils étaient employés dans des conserveries, des camps forestiers et des restaurants. Un immigrant, en provenance des États-Unis se dirigeant vers le Québec en 1922 avait été documenté en qualité de commis. Il avait probablement reçu une éducation aux États-Unis ou dans une université américaine établie aux Philippines. Ainsi, les immigrants philippins au Canada formaient une main-d'œuvre diversifiée pour certains secteurs qui exigeaient une éducation et une formation.

Les archives révèlent que les Philippins étaient présents au Canada dans les années 1880, même s'ils étaient classifiés comme des « Malais »,

un terme générique utilisé pour désigner les peuples austronésiens incluant des Indonésiens, des Philippins et d'autres groupes. Il est probable que ces « Malais » aient été philippins. Par ailleurs, certaines sources documentent leur présence le long de la côte ouest du Canada en 1890. Des photographies illustrent un dénommé Benson Flores, habitant de l'île Bowen en Colombie-Britannique. Les documents signalent qu'il était un ramasseur d'épaves, employé au transport maritime des habitants locaux et qu'il était pêcheur de métier<sup>4</sup>. Les certificats de naissance, de mariage et de décès en provenance des registres de l'état civil de la Colombie-Britannique indiquent non seulement que les Philippins se sont installés dans la province, mais qu'ils ont également épousé d'autres personnes d'origine philippine. Le fait qu'il y avait des femmes philippines à épouser est tout à fait remarquable car la politique d'immigration canadienne à cette époque cherchait à interdire leur entrée au pays. Cette politique visait à empêcher les hommes d'origine asiatique de faire immigrer leur famille au Canada ou de s'y installer pour fonder une nouvelle famille et obtenir la résidence permanente. L'on s'attendait plutôt à ce que la plupart d'entre eux ne séjournent que quelques années.

La date de ces premières immigrations est également importante car elle précède l'annexion des Philippines par les Américains par près de huit ans. En fait, les voies migratoires créées par la colonisation sont souvent associées au début de l'immigration philippine en Amérique du Nord. Évidemment, ce n'était pas le cas. Il n'est pas clair comment et pourquoi ces Philippins ont décidé de s'installer le long de la côte de la Colombie-Britannique, mais il est probable que les marins philippins aient voyagé l'océan Pacifique aux côtés des migrants économiques d'origine chinoise. Il se peut également que les Philippins aient participé au commerce des peaux de loutre de mer entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Chine du Sud.

L'entrée d'un nombre croissant de Philippins au Canada via les États-Unis après 1898, a suscité des inquiétudes chez les autorités canadiennes. En 1929, une épidémie de méningite spinale parmi les Chinois et les Philippins a conduit les autorités américaines à imposer des procédures d'examen médical strictes dans les ports d'embarquement. À ce moment, les fonctionnaires canadiens ont compris que les États-Unis se dirigeaient vers une interdiction totale de l'immigration

<sup>4</sup> Mes remerciements vont à M. Joseph Lopez et au professeur Jean Barman pour m'avoir dirigé vers ces sources.

en provenance de la Chine et des Philippines, ce qui a incité le chef de la Division de la quarantaine du Canada à demander à A. L. Jolliffe du ministère de l'Immigration et de la Colonisation : « En ce qui concerne les Philippines, n'est-il pas probable qu'un grand nombre d'entre eux se tourneront vers le Canada? » À l'instar des résidents d'origine chinoise, le gouvernement canadien présentait les Philippines comme une race médicalement impure, affirmant qu'ils « vivent dans les villes dans des conditions peu hygiéniques », rappelant ainsi les termes utilisés pour décrire les quartiers chinois dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Le ministère de l'Immigration avait d'ailleurs répliqué que les Philippines, s'ils demandaient à immigrer dans un port de la Colombie-Britannique, se verraient refusés en vertu des ordonnances d'exclusion en vigueur le long de la côte du Pacifique.

L'inclusion des Philippines dans la « question orientale » — l'immigration des personnes d'origine asiatique au Canada — est mise en évidence dans les sources gouvernementales. Dans une lettre datée du 9 mai 1930, les représentants du gouvernement ont révélé leur inquiétude vis-à-vis du nombre de migrants philippins aux États-Unis. En tant que sujets légaux des États-Unis, un statut issu du régime colonial, les Philippines bénéficiaient d'une quasi-liberté de mouvement dans le pays, nonobstant la quarantaine médicale. Bien que d'autres groupes d'origines asiatiques comme les Chinois et les Japonais aient été interdits par la législation américaine, les migrants en provenance des Philippines étaient autorisés. Cependant, le communiqué note qu'en 1930 les tensions s'élevaient entre les populations locales et les Philippines employés dans les fermes. En faisant référence à « l'invasion philippine de la Californie et de l'Oregon », les représentants officiels du gouvernement canadien n'ont aucunement masqué leurs sentiments à leur égard. L'auteur de la lettre, qui était propriétaire d'une ferme en Colombie-Britannique, avait écrit : « Vous serez surpris d'apprendre que l'avant-garde se trouve déjà en Colombie-Britannique et que nous avons reçu des demandes des Philippines pour travailler sur ma ferme et j'avoue que c'est très tentant. » La solution ultime à ce qui était considéré le « problème » de l'immigration philippine était de remplacer la loi sur l'immigration chinoise, par une loi appelée « Loi sur l'immigration des races inassimilables ». Le communiqué avait d'ailleurs prévu un problème plus large sans l'adoption d'une nouvelle loi, soit l'envahissement de la côte du Pacifique par quatre nationalités asiatiques :

les Chinois, les Japonais, les Indiens et les Philippins. Cette loi n'a pas été mise en œuvre car les fonctionnaires canadiens ont décidé d'adopter une approche individuelle à l'égard de chaque nation.

### **Milieu du XX<sup>e</sup> siècle, de 1946 au milieu des années 1960**

Avant l'indépendance des Philippines en 1946, les relations qu'elles entretenaient avec le Canada se faisaient par l'intermédiaire du gouvernement américain. Des entreprises canadiennes, principalement des compagnies d'assurance-vie, possédaient des intérêts particuliers dans les Philippines, tout comme diverses missions chrétiennes. Le Canada est d'ailleurs l'un des premiers pays à avoir reconnu l'indépendance des Philippines et à avoir félicité son premier président, Manuel Roxas. Dans les années 1960, le Canada et les Philippines ont tissé des liens étroits et amicaux, d'autant plus qu'environ 100 000 Philippins vivaient en terre canadienne. Alors que le Canada tentait de devenir une présence respectée dans la région Asie-Pacifique, les Philippines lui sont devenues un allié politique, un partenaire commercial et de dialogue au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Pour le gouvernement philippin, le Canada représentait une alternative politique à une dépendance à l'égard d'une alliance avec les États-Unis, leur ancien pays colonisateur.

Les relations entre le Canada et les Philippines indépendantes se sont toutefois corsées en raison des politiques d'immigration discriminatoires du Canada à l'endroit des populations d'origine asiatique. Bien que les Philippines n'aient jamais été visées par ces politiques restrictives aussi explicitement que la Chine, le Japon ou l'Inde, elles ont été affectées par l'extension du décret du Conseil 1930-2115, qui limitait strictement l'immigration asiatique. Dans la période d'après-guerre (1946-1962), deux facteurs ont contribué à libéraliser la politique d'immigration canadienne. Premièrement, l'économie canadienne en plein essor a entraîné le développement de divers secteurs, particulièrement dans les centres urbains où la demande de main-d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée augmentait de manière considérable. Deuxièmement, la participation du Canada à l'environnement international, lui-même en changement, l'a soumis à de nouvelles pressions pour libéraliser ses politiques.

En 1947, le premier ministre Mackenzie King a déclaré que l'immigration au Canada n'était pas un droit, mais qu'il s'agissait plutôt d'une

question de politique intérieure. Il soutenait alors que « le peuple canadien ne souhaite pas, à la suite d'une immigration en masse, apporter de modification fondamentale au caractère de notre population... Toute modification considérable du caractère de notre population... Toute immigration orientale considérable serait... certaine de donner lieu à des problèmes sociaux et économiques. » Les syndicats ont également fait échos à ces opinions. En témoignage devant le Comité sénatorial permanent de l'immigration et du travail (1946-1952), Percy Bengough du Congrès des métiers et du travail du Canada a déclaré à son tour : « Il faut reconnaître qu'il y a des citoyens d'autres pays qui peuvent être de bons frères et de bonnes sœurs sur le plan international, mais qui ne seraient pas acceptables comme beaux-frères et belles-sœurs pour les Canadiens. » Cependant, la sphère domestique à laquelle King avait fait appel en 1947 tentait de défier le statu quo. Dorénavant, les groupes religieux, les organisations ethniques et communautaires, les compagnies de transport, les journaux et les universitaires préconisaient une amélioration des politiques d'immigration.

À la fin de la période d'après-guerre, il était largement reconnu que les politiques d'immigration motivées par un racisme explicite n'étaient plus justifiables sur la scène internationale. Le caractère répréhensible de la position du Canada engendrait non seulement une perte de sa légitimité politique, mais entraînait également des dommages économiques réels, comme le démontre l'adoption de la politique de réciprocité du gouvernement philippin pendant les années 1950 et 1960.

Le projet de loi sur la réciprocité, discuté pour la première fois au Sénat philippin en 1959, prévoyait interdire l'entrée aux ressortissants étrangers en provenance des pays qui refusaient, à leur tour, d'accorder la résidence permanente aux citoyens philippins. Bien que le projet de loi n'ait pas nommé de pays en particulier, les discussions au Sénat philippin ont clairement identifié le Canada comme cible principale. En conséquence, le nombre de Canadiens autorisés au pays a été limité et les demandes de renouvellement de la résidence permanente de certains hommes d'affaires et de missionnaires canadiens ont été retardées et même refusées, la raison étant que les Philippines ne bénéficiaient aucunement de ces privilèges au Canada. Le public a évidemment constaté les effets d'une telle pratique et le *Winnipeg Tribune* a rapporté, en octobre 1951, que les Philippines avaient refusé la résidence permanente à dix Canadiens « en guise de représailles » aux politiques canadiennes.



Les fonctionnaires canadiens finirent par admettre qu'un compromis pourrait être dans leur intérêt ; étant donné les quotas fixés sur l'immigration en provenance de l'Inde, du Pakistan et du Ceylan (Sri Lanka), il devenait difficile de refuser aux Philippins un droit similaire tout en conservant une légitimité sur la scène internationale. Aussi, la situation encombra de plus en plus le ministère des Affaires extérieures du Canada, qui cherchait à exercer une influence dans la région de l'Asie-Pacifique, au sein d'États d'Asie de l'Est et du Sud-Est nouvellement indépendants et anticolonialistes. Les discussions, bien qu'elles n'aient favorisé qu'une libéralisation mineure des politiques, ont tout de même rencontré de la résistance. Les responsables de l'immigration affirmaient, pour leur part, que ces droits n'étaient accordés aux Sud-Asiatiques qu'en raison de leur statut de membre du Commonwealth britannique. Les Affaires extérieures, quant à elles, soutenaient que cette désignation était sans importance pour les autres nations asiatiques. En suggérant l'établissement d'un quota de cinquante immigrants philippins par an, il avait été noté qu'« il serait peu probable que les Philippins acceptent volontairement les conditions climatiques canadiennes, même en Colombie-Britannique, où l'hiver canadien est le plus doux ». En fait, les responsables canadiens craignaient que l'ouverture à la migration philippine ait un effet négatif sur la composition anglophone de la société canadienne et qu'elle suscite le mécontentement de la population blanche.

La question de réciprocité avec les Philippines a contraint le Canada à faire face aux différences irréconciliables entre sa politique intérieure, qui limitait l'immigration asiatique, et ses ambitions internationales en expansion, entravées par les animosités suscitées par une telle politique. En plus de l'évolution de la situation internationale, notamment des nouveaux États postcoloniaux désireux d'exercer leur influence politique, les pressions augmentaient au sein de la société canadienne pour que l'ère d'exclusion prenne fin. Éventuellement, les politiques ouvertement racistes du Canada à l'égard de la migration asiatique se sont assouplies et des quotas ont été établis. La demande croissante du marché du travail canadien a d'ailleurs donné l'impulsion nécessaire à ce mouvement et elle a bénéficié de l'arrivée de professionnels de la santé et d'éducateurs philippins dans les années 1950 et 1960, puis des ouvriers dans l'industrie du vêtement.

## **De la fin du XX<sup>e</sup> siècle au début du XXI<sup>e</sup> siècle, 1967-2015**

L'arrivée au Canada des Philippins entre les années 1950 et 1967 a eu l'effet de multiplier les communautés philippines dominées par des migrants professionnels et instruits. Au départ, le nombre de nouveaux arrivants était relativement faible en raison des quotas d'immigration qui limitaient les arrivées annuelles au Canada. L'instauration du système de points en 1967, qui déterminait l'admissibilité des individus en fonction de la langue, du niveau de scolarité, de l'expérience professionnelle et de l'âge, a contribué à l'augmentation constante de l'immigration philippine au fil des ans. Des communautés et des organisations culturelles dynamiques se sont donc formées dans les grandes villes canadiennes. Ces communautés étaient caractérisées par leur désir de s'intégrer à la société canadienne tout en conservant leur patrimoine culturel philippin.

Le système de points privilégiait le niveau d'instruction, le développement professionnel et les compétences linguistiques des candidats, plutôt que l'origine raciale et géographique, donnant ainsi aux Philippins des meilleures chances d'immigrer au Canada. Le processus en soi était dispendieux et ceux qui étaient en mesure de se le permettre détenaient, dans la plupart des cas, des diplômes d'études collégiales ou universitaires dans les secteurs où la demande était élevée, tels les domaines de la santé et de l'éducation. En effet, lors de cette période, les nouveaux arrivants philippins étaient nombreux à être instruits, à s'exprimer clairement dans l'une des langues officielles et à être ambitieux. Aux Philippines, la mise en œuvre d'un système d'éducation de style américain pendant la période d'occupation coloniale avait permis à de nombreuses personnes d'avoir accès à une formation reconnue à l'échelle internationale, notamment dans le domaine de la santé. En outre, pendant cette même période, la langue anglaise était la langue d'enseignement principale dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur et elle était également une matière enseignée. À une époque où l'immigration en provenance de la région Asie-Pacifique tendait vers la hausse, les aptitudes des Philippins avec l'une des langues officielles du Canada leur procuraient un avantage sur les autres nationalités. En raison du passage à un système d'immigration fondé sur les compétences et la scolarité, et du fait que plusieurs commençaient à considérer le Canada comme une solution de rechange à l'immigration aux États-Unis, le nombre de migrants philippins ne cessait d'augmenter.

## **L'immigration philippine comme source de main-d'œuvre**

Tout au long des années 1960, la détérioration de la situation économique aux Philippines convergeait avec la pénurie de main-d'œuvre au Canada. Le nombre de professionnels hautement qualifiés aux Philippines constituait un bassin de main-d'œuvre attrayant pour les employeurs canadiens, surtout dans les secteurs où la demande était élevée. Selon une étude réalisée en 1972, les cinq principaux domaines d'activité dans lesquels les Philippines se sont intégrés sont les suivants : les professions libérales, le travail administratif et le secrétariat, le commerce et les affaires, (16 de 47) les services publics, la fabrication et la mécanique<sup>5</sup>. Même s'ils travaillaient comme ingénieurs et enseignants à travers le Canada, ils ont plutôt fait sentir leur influence en tant que professionnels de la santé, travailleurs domestiques et ouvriers dans l'industrie du vêtement.

### **Professionnels de la santé**

La première vague de professionnels de la santé philippins à migrer au Canada est entrée des États-Unis. Au cours des années 1950 et 1960, le Canada enregistrait des pénuries dans le secteur des soins de santé. En conséquence, il a commencé à recruter des professionnels philippins aux États-Unis, qui s'y trouvaient dans le cadre du Exchange Visitor Program. Ce programme allouait aux ressortissants philippins la chance d'étudier et de travailler. À la fin de leur période d'études, ils devenaient éligibles à demander la résidence permanente. Ils étaient toutefois obligés de quitter les États-Unis pour une période de deux ans avant de soumettre leur demande. Les Philippines ont donc profité de l'occasion pour postuler dans les hôpitaux canadiens. En raison de leur formation et de leur expérience professionnelle, ils ont été acceptés et ont obtenu la résidence permanente au Canada. Si certains sont retournés aux États-Unis à l'écoulement de la période de deux ans, beaucoup ont pris la décision de rester en terre canadienne.

La perception des fonctionnaires et des employeurs canadiens à l'égard des candidats du Exchange Visitor Program était positive vue l'expérience acquise dans le système d'éducation post-secondaire amé-

<sup>5</sup> Les données présentées dans cette recherche sont agrégées et ne peuvent pas être décomposées en professions plus spécifiques.

ricain, dans l'environnement de travail et surtout de la combinaison des deux éléments. D'ailleurs, il existait aux Philippines de nombreuses écoles d'infirmières et d'infirmiers qui continuaient de suivre un programme d'études américain, mis sur pied lors la période coloniale, acceptable selon les normes canadiennes. En 1960, il a été constaté qu'à l'exception de l'Université des Philippines, aucune école n'offrait une équivalence acceptable aux écoles de médecine canadiennes. Cela signifie que la plupart des médecins philippins arrivaient des États-Unis par le biais du Exchange Visitor Program, alors que les infirmières et infirmiers étaient souvent recrutés directement aux Philippines. La reconnaissance par le gouvernement, en 1960, des soins infirmiers comme porte d'entrée pour ceux qui n'étaient pas admissibles autrement, vu la nature indispensable du domaine, condamnait ainsi l'identité raciale de ces candidats en tant que groupe indésirable tout en admettant le besoin urgent de leurs compétences. En réponse aux préoccupations émanant de l'afflux d'infirmières et d'infirmiers d'origine philippine, le sous-ministre canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration n'y repérait aucun problème « compte tenu de la pénurie chronique et sérieuse d'infirmières au Canada ».

En mai 1965, les infirmières et infirmiers ont pu profiter de 400 possibilités d'emploi dans la seule province de l'Ontario. Quelques mois plus tard, en juillet 1965, une équipe de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario à Manille a conduit des entretiens et a approuvé les titres de compétences de 250 infirmières et infirmiers. Selon un fonctionnaire du gouvernement fédéral, qui s'était montré méfiant dès le début, « il semble que ce soit une entreprise réussie pour toutes les personnes concernées. » À Winnipeg, la demande de professionnels de la santé était plutôt aiguë, et l'accueil d'un nombre important d'infirmières et d'infirmiers et de médecins immigrants a fait en sorte que les hôpitaux de la ville comptaient de nombreux professionnels de la santé d'origine philippine à leurs rangs dans les années 1970. D'autres centres, comme l'hôpital St. Joseph de Toronto, ont également reçu un grand nombre de professionnels de la santé philippins. À cette époque, plusieurs organisations professionnelles imposaient des exigences moins strictes qu'aujourd'hui pour exercer une profession au Canada. Par exemple, les médecins avaient peu de difficulté à faire reconnaître leurs titres de compétences. Cela s'explique en partie du fait que de nombreux établissements de formation médicale aux Phi-

lippines avaient été créés par les Américains dans le but de former des professionnels aptes à travailler aux États-Unis.

L'immigration des professionnels de la santé s'est inscrite à l'intérieur du phénomène plus large d'émigration des Philippines, résultat du contexte précaire dans lequel de nombreuses infirmières et de nombreux infirmiers avaient du mal à trouver un emploi. En 2012, environ 200 000 infirmières et infirmiers autorisés étaient sans emploi, et 80 000 étaient en voie d'obtenir leur diplôme. Le système de migration de l'État philippin, sous la présidence de Gloria Arroyo-Macapagal (2001-2010), a donc commercialisé ce groupe auprès des États étrangers. Étant donné le programme américain enseigné dans les nombreuses écoles d'infirmières et d'infirmiers aux Philippines, les diplômés sont très recherchés et la commercialisation active de cette main-d'œuvre effectuée par l'État contribue à identifier des pays d'accueil.

### **Travailleurs domestiques**

L'immigration des aides familiales d'origine philippine s'est produite à la désaffectation des travailleurs immigrants noirs en provenance des Caraïbes, qui occupaient les secteurs de la santé et du travail domestique dans les années 1950. Cette évolution faisait partie du processus de « régression progressive des droits de citoyenneté et du travail des domestiques étrangers tout au long du vingtième siècle » qui, selon Rina Cohen, a coïncidé avec des changements dans la composition ethnique de la main-d'œuvre. Après la Seconde Guerre mondiale, les femmes blanches d'origine européenne qui avaient la préférence du gouvernement et des employeurs, se sont désintéressées du travail domestique en raison des nouvelles perspectives économiques. Il s'agit de la raison pour laquelle le Canada a introduit des programmes d'immigration ciblant les Caraïbes comme bassin de main-d'œuvre domestique féminine. Les programmes des années 1950 permettaient à un nombre déterminé de femmes noires de la Jamaïque et de la Barbade de travailler au Canada pour une période maximale de deux ans. À l'expiration de leur contrat, elles étaient obligées de rentrer chez elles. À l'opposé des employées domestiques blanches qui avaient l'autorisation de rester au Canada en permanence, les femmes noires en provenance des Caraïbes étaient considérées indésirables dans la société canadienne au-delà de leur service économique.

En vertu du Programme de recrutement des domestiques antillaises de 1955, institué entre le Canada et la Grande-Bretagne pour faciliter le déplacement des femmes des Caraïbes vers le Canada, les domestiques étaient éligibles à la résidence permanente, mais le gouvernement se réservait le droit d'expulser celles qu'il jugeait indésirables. À compter des années 1970, le Canada recrutait de plus en plus de Philippines dans ce secteur, un changement dû en partie au système de migration de l'État philippin qui encourageait l'émigration économique. Les publicités émises par l'État décrivant les femmes philippines comme des aidantes naturelles dociles, de pair avec les négociations diplomatiques entretenues avec les pays d'accueil, ont inévitablement conduit au remplacement de la main-d'œuvre domestique en provenance des Caraïbes. En 1981, le Programme concernant les employés de maison étrangers (Foreign Domestic Scheme) permettait aux domestiques d'obtenir le statut d'« immigrantes reçues » après une période de travail de deux ans. Toutefois, elles étaient obligées de compléter le processus à l'intérieur du pays. Si leur contrat expirait avant qu'une décision ne soit prise, elles devaient rentrer chez elles et abandonner leur demande. Ce régime a été remplacé en avril 1992 par le Programme des aides familiaux résidants (PAFR) qui autorisait la résidence permanente après deux ans de travail domestique et de résidence obligatoire chez l'employeur.

Le PAFR a été annulé en 2014, puis réintroduit par la suite avec quelques changements. La décision d'abolir complètement le programme en 2019, malgré son importance pour la communauté philippine au Canada, a été prise par le gouvernement conservateur de l'ancien Premier ministre Stephen Harper. Jason Kenney, ministre de l'Emploi à l'époque, avait allégué que le programme était « hors de contrôle » et qu'il s'était transformé en une voie à la réunification familiale. La déclaration de Kenney stipulait que les travailleurs domestiques philippins entraînent au Canada à l'emploi des membres de leur famille. Les recherches financées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada à ce sujet n'ont cependant trouvé aucune preuve de ces affirmations. Entre 1993 et 2019, 241 685 personnes ont été admises au Canada sous l'égide du PAFR, y compris les demandeurs principaux, leurs conjoints et les personnes à leur charge. Les demandeurs primaires étaient surtout des femmes d'origine philippine. Le tableau 3 ci-dessous démontre la popularité de ce pro-

gramme ainsi que la tendance générale à l'augmentation du nombre de personnes ayant obtenu le statut de résident permanent.

**Tableau 3** – Arrivées des résidents permanents au Canada dans le cadre des programmes pour aides familiaux, 1993-2019<sup>6</sup>

<b>Année</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>
Arrivées	3 010	4 980	5 457	4 759	2 730	2 868	3 261
<b>Année</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Arrivées	2 779	2 627	1 985	3 305	4 292	4 552	6 895
<b>Année</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Arrivées	6 118	10 511	12 459	13 912	11 248	9 013	8 799
<b>Année</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Arrivées	17 689	27 230	18 488	22 248	17 815	9 800	2 855

La prépondérance des femmes philippines dans le PAFR s'explique par un certain nombre de facteurs. Le système de migration de l'État philippin a émis un discours peignant l'employée domestique d'origine philippine comme une personne désirable en comparaison à celles provenant d'autres pays. Pour les femmes qui sont en mesure de suivre le cours de six mois exigé pour devenir une aide familiale, il s'agit là d'une ouverture pour qu'elles quittent les Philippines. Au Canada, les employeurs ont la tendance à embaucher des femmes philippines plutôt que des hommes qui, en général, ne s'intéressent pas à ce type de travail. Cette différenciation entre les sexes et cette racisation des femmes philippines consolident leur image d'aides familiaux dociles. La précarité de la vie d'aidante familiale ainsi que l'image racisée créée ont exposé de nombreuses femmes du PAFR à des abus et à la vulnérabilité.

Depuis la mise en œuvre du PAFR en 1992, d'importantes recherches ont été menées sur les expériences vécues par les immigrantes philippines dans ce programme. En effet, il s'agit de l'un des aspects de la vie des Philippines au Canada qui a fait l'objet du plus grand nombre d'études, ce qui peut avoir la conséquence involontaire de présenter ces femmes comme formant une population victime. Le PAFR a été critiqué à juste titre pour les abus et l'exploitation subis par

<sup>6</sup> Je tiens à exprimer mes remerciements au Dr Philip Kelly pour avoir partagé ces données avec moi.

les femmes. Une des exigences particulières du programme obligeait d'ailleurs les aides familiaux à habiter dans la résidence de l'employeur, même si ce dernier autorisait un logement hors site. Cela avait donc l'effet de brouiller les frontières entre la vie professionnelle et la vie privée, (21 de 47) et d'exposer ces femmes à certaines formes de violences émotionnelle, physique et sexuelle. En tant que membres du foyer, on s'attendait à ce qu'elles rendent des « services », par exemple la surveillance des enfants à l'extérieur des heures de travail. Malgré ces critiques, il importe de noter que de nombreuses femmes ont vécu des expériences positives. Plusieurs d'entre elles ont réussi à forger de véritables liens affectifs avec les employeurs et leurs enfants, et après deux ans, elles ont pu quitter leur emploi en qualité « d'immigrantes reçues ».

L'immigration par l'entremise des divers programmes de travailleurs domestiques s'est avérée cruciale pour la croissance de la population philippine au Canada. Ce courant s'est traduit par une augmentation spectaculaire des femmes qui ont initié le processus de parrainage familial. Entre 1993 et 2009, 34 237 des demanderesse principales étaient célibataires (65 %), et les recherches indiquent qu'environ un tiers des demanderesse mariées n'ont toujours pas été rejointes par leur mari. Quoi qu'il en soit, ces dernières ont parrainé leur conjoint et les personnes à leur charge. Les communautés philippines les plus importantes, notamment celles de Vancouver, Toronto et Montréal, se sont développées grâce à ces programmes, et près de 25 % des immigrants philippins sont arrivés par le biais du PAFR entre 1980 et 2009. La situation à Winnipeg, quant à elle, diffère énormément au cours de la même période.

### **Travailleurs du vêtement**

Dans les années 1960 et 1970, l'industrie du vêtement au Canada était en pleine expansion et exigeait un plus grand bassin de main-d'œuvre. À Winnipeg, cette industrie ciblait de plus en plus les Philippines. Avec le soutien des employeurs, de nombreuses femmes et un petit nombre d'hommes ont été recrutés aux Philippines et ont immigré au Canada. Souvent, ces femmes parrainaient leur famille, créant ainsi une chaîne d'immigration. Les femmes d'origine philippine sont devenues une source de main-d'œuvre privilégiée, à tel point que les usines de confection facilitaient leur déplacement. Le



mouvement des travailleuses du vêtement philippines des Pays-Bas vers le Canada dans les années 1970 et 1980 est un exemple probant de cette migration en chaîne. Dans les Pays-Bas, les manufactures de vêtements fermaient leurs portes et des centaines de personnes étaient sur le point d'être licenciées et renvoyées de force aux Philippines. Cependant, dans le souci de trouver un nouvel emploi à ces femmes, plusieurs propriétaires de manufactures avaient établi des contacts avec des usines canadiennes intéressées à faire leur embauche. La ville de Winnipeg, en particulier, a parrainé des centaines de travailleuses originaires des Philippines dans le cadre du mouvement appelé le « Groupe néerlandais », bien qu'il se soit composé de plusieurs petits groupes au fil des ans.

Les ouvrières philippines de l'industrie du vêtement, embauchées par près de cent recruteurs, ont été transportées en groupes au Canada. Ces groupes de femmes étaient accompagnés de travailleuses sociales philippines, qui avaient été engagées à l'origine pour aider ces immigrantes à s'acclimater à la vie dans les Pays-Bas. Si certaines de ces travailleuses se sont déplacées vers d'autres villes ou pays à leur arrivée au Canada, plusieurs d'entre elles, y compris leurs travailleuses sociales, ont décidé de rester dans les villes d'accueil, comme Toronto, Vancouver, Winnipeg et Montréal. Ce mouvement à grande échelle des travailleuses du vêtement a certes eu des effets importants sur les communautés philippines dans lesquelles elles se sont intégrées en modifiant la composition des classes. Les travailleurs du vêtement étaient principalement des femmes, en provenance des provinces philippines. Beaucoup d'entre elles étaient célibataires, alors que d'autres, en particulier celles des régions provinciales, avaient des familles. Ce dernier point préoccupait un fonctionnaire de l'immigration qui a souligné le fait qu'elles étaient susceptibles de parrainer les membres de leur famille. L'éducation de ces femmes variait également. Chaque candidate devait démontrer sa capacité d'utiliser une machine à coudre mécanisée, alors que plusieurs d'entre elles possédaient une formation collégiale ou universitaire. Toutefois, l'occasion d'accélérer le processus d'immigration encourageait de nombreuses femmes philippines à poser leur candidature en tant que travailleuses du vêtement. D'un autre part, les sources gouvernementales indiquent également que certaines d'entre elles n'avaient pas d'éducation formelle, à l'exception de leur capacité d'utiliser une machine à coudre, et qu'elles ne qualifie-

raient jamais dans des circonstances normales à recevoir l'admission au Canada. Une fois qu'elles se sont installées, une série de parrainages ont eu lieu, faisant venir le mari et les enfants, les frères et sœurs et souvent les parents, grossissant ainsi les rangs de leurs communautés.

## **Les Philippins au Canada**

### **Liens de parenté et famille**

Les réseaux de parenté, c'est-à-dire ces relations formelles et informelles qui composent les familles élargies, ont joué un rôle crucial dans la formation de la communauté philippine canadienne, qu'il s'agisse du parrainage de proches et de la contribution des réseaux sociaux à l'intégration des nouveaux arrivants au Canada. À Winnipeg, la distribution de la population philippine, plus dense dans l'ouest et au nord de la ville, relève de la prédominance du parrainage familial, alors que dans des villes comme Toronto et Ottawa, la population est plus diffuse, les Philippins s'installant près de leurs lieux de travail.

Dans des villes comme Winnipeg, où le parrainage familial est élevé, la répartition traditionnelle de la population telle que pratiquée aux Philippines est maintenue, du moins pendant les premières années après l'arrivée d'un immigrant. Aux Philippines, les familles habitent souvent la maison ancestrale, y ajoutant parfois des structures supplémentaires pour former un complexe familial. À Winnipeg, les personnes ou les familles vivent souvent dans la maison du membre qui a initié le parrainage et lorsque l'opportunité se présente, elles s'installent dans une propriété louée ou achetée à proximité. À partir des années 1970, la multiplication de commerces philippins, notamment des restaurants et des épiceries, a favorisé ces concentrations. Un tronçon de l'avenue Notre Dame, près du Centre des sciences de la santé, a été baptisé « Ville philippine » (« Filipino Town») en raison de la prédominance des Philippins dans le quartier. Bien que le regroupement de la population philippine se soit déplacée du secteur ouest de Winnipeg, ces concentrations se poursuivent. L'ouverture de chaînes de commerces philippins en 2018 et 2019, a fait en sorte qu'un tronçon de la rue McPhillips à Winnipeg est maintenant affectueusement appelé « McPhilippines » dans la communauté philippine.

La plupart des Philippins qui immigreront au Canada partagent la volonté d'envoyer de l'argent à leur famille aux Philippines et éventuellement, de parrainer leur immigration. À leur arrivée, les réseaux de parenté sont souvent déjà établis et aident les nouveaux arrivants à s'intégrer. Il s'agit habituellement des oncles ou des tantes, des amis ou même de leurs compatriotes. Or, la création des ménages multigénérationnels traditionnels au Canada s'avère plus difficile, l'architecture résidentielle nord-américaine étant conçue pour les habitations unifamiliales. Si les immigrants célibataires demeurent avec leur famille pour une période prolongée, ceux qui ont une famille sont plus enclins à trouver une résidence individuelle, bien qu'ils s'installent souvent à proximité de leur famille élargie.

Au cours des dernières décennies, l'expansion de l'Internet, de la technologie des téléphones cellulaires et des médias sociaux, a aidé les migrants potentiels des Philippines à recueillir de l'information sur la vie au Canada avant leur arrivée. À Winnipeg, le groupe sur les médias sociaux intitulé « Vie de 'Peg' » (« Life of 'Peg' ») a été créé dans le but d'établir une relation entre la communauté philippine de Winnipeg et les personnes du pays d'origine qui avaient l'intention d'immigrer ou qui étaient récemment arrivées. De cette façon, les réseaux qui existent au sein de la communauté philippine au Canada aident à intégrer les nouveaux arrivants en partageant des informations utiles sur la vie quotidienne et sur la manière de naviguer la diversité des cultures sociales, économiques et professionnelles canadiennes.

Dans de nombreux cas, l'immigration est une entreprise familiale. Plusieurs facteurs de pression contribuent activement à la décision d'émigrer, notamment la précarité économique, la médiocrité des services sociaux, la corruption du gouvernement et les motifs politiques (comme la loi martiale décrétée par Ferdinand Marcos). Or, les préoccupations familiales constituent également un facteur important. Dans les histoires orales recueillies par l'auteur à Winnipeg, il s'agissait d'un point de discussion important. Même les familles qui vivaient en relative sécurité aux Philippines étaient de l'avis qu'il valait mieux immigrer dans un pays comme le Canada, en gage d'un avenir plus stable pour leurs enfants.

Les immigrants philippins se sont révélés des négociateurs astucieux dans leurs tentatives pour réunir leur famille. Aux Philippines, les nièces et les neveux sont souvent considérés comme des enfants

à part entière, et les membres de la famille au Canada vont parfois les adopter dans le but de les recevoir au pays. Les provinces telles que le Manitoba, qui se sont davantage appuyées sur l'immigration pour leur croissance démographique, encouragent la réunification familiale par l'entremise de diverses plates-formes comme le programme Candidats du Manitoba (PCM). Pour la période de 1998 à 2009, les parrainages ont d'ailleurs représenté 40 % de l'immigration philippine dans la province. Ces mouvements sont souvent multigénérationnels.

### **Intégration économique**

L'un des facteurs de motivation principal à l'émigration philippine est de pouvoir offrir un support économique aux membres de la famille aux Philippines. Par conséquent, les Philippins ont tendance à accepter n'importe quel travail, occupant parfois plus d'un emploi à la fois, afin de subvenir à leurs besoins au Canada et pour pouvoir remplir leurs obligations financières. Souvent, ce désir de trouver un emploi rapidement les amène à travailler dans des domaines qui ne relèvent pas nécessairement de leurs compétences, ni de leur formation. Dans des villes comme Toronto, ils sont fréquemment concentrés dans des secteurs à faible rémunération. À bien des égards, cette mobilité sociale descendante est démoralisante, et pourtant plusieurs se disent heureux de leur vie car ils sont en mesure de remplir leurs obligations financières envers leur famille aux Philippines et d'offrir un avenir plus sûr à leurs enfants au Canada.

#### *Transferts de fonds*

Quoique plusieurs arrivent au Canada avec l'intention de parrainer d'autres proches, nombreux sont ceux qui ont des engagements financiers à remplir à leur famille et à leur communauté d'origine aux Philippines. Ces responsabilités peuvent être ponctuelles, comme une aide au paiement d'une facture médicale ou à la rénovation d'une maison, ou régulières, comme le financement des études d'une sœur ou d'un frère ou un complément au revenu du ménage. Depuis plus d'une décennie, ces transferts de fonds ont contribué à la hauteur de 10 % au PIB des Philippines. L'envoi de l'argent s'accompagne d'une myriade d'émotions, comme l'amour de la famille, le sens filial du devoir et le sentiment d'accomplissement personnel issu de la capacité de soutenir des êtres chers. Malgré les défis économiques et sociaux considérables

posés par leur immigration au Canada, les Philippins demeurent tout de même enracinés dans leurs familles et leurs communautés.

En 2009, un total de 17,3 milliards de dollars américains a été envoyé aux Philippines par sa diaspora mondiale, ce qui représente 10,8 % de son PIB. Ce montant s'est élevé à 33,5 milliards de dollars américains en 2019. Pour sa part, le niveau des transferts de fonds en provenance du Canada a connu une tendance à la baisse. En 2010, les Philippins ont transféré plus de 2 milliards de dollars américains aux Philippines ce qui représente 10 % des transferts monétaires pour l'année en question. Ce chiffre est descendu à 572 millions de dollars américains avant de grimper à 1,015 milliard de dollars américains en 2019. Les raisons pour justifier cette réduction ne sont pas évidentes mais peuvent être liées, en partie, aux moyens utilisés pour effectuer les transferts, tels que les nouvelles applications de téléphonie mobile qui facilitent l'envoi et le contournement des frais de service. En 2020, même si les transferts mondiaux sont en déclin en raison de la pandémie de la COVID-19, les Canadiens d'origine philippine continuent d'envoyer des niveaux similaires à ceux de 2019. Selon la Commission on Filipinos Overseas, les fonds sont fréquemment destinés aux soins et au soutien des personnes ou des familles bénéficiaires. Sur la période 1990-2008, 71 % des transferts monétaires ont été affectés à des soins de santé, 13 % à des secours en cas de catastrophe ou de calamité et 12 % à l'éducation des membres de la famille. Les sommes destinées aux petites infrastructures et aux moyens de subsistance ne représentaient respectivement que 2 % et 1 % du total des transferts de fonds.

Aujourd'hui, l'économie philippine dépend largement de ces transferts de fonds, une pratique qui a véritablement commencé au début des années 1970. Après le décret de la loi martiale en 1972, le président Ferdinand Marcos a institué plusieurs réformes visant à encourager la l'émigration de la main-d'œuvre pour remédier aux niveaux de pauvreté écrasants découlant de la précarité du marché du travail. Marcos obligeait le transfert de 50 % des salaires des travailleurs expatriés par l'intermédiaire des banques officielles, donnant ainsi au gouvernement l'accès à des devises étrangères, le plus souvent en dollars américains, pour l'aider à subsister à la balance des paiements due aux nations créancières. Une grande partie de cette main-d'œuvre migrante s'était alors dirigée vers le Moyen-Orient à la recherche des « pétrodollars » des riches gisements de pétrole de la région, d'autres avaient plutôt

cherché à s'installer de façon permanente dans des pays occidentaux comme le Canada, la Grande-Bretagne et les États-Unis.

La littérature sur les transferts monétaires situe cette pratique dans un contexte transnational plus large dans lequel l'immigrant remplit son obligation familiale. Si les envois de fonds jouent un rôle important dans les programmes de développement aux Philippines, cette pratique crée également un capital social pour la partie qui effectue le transfert. Bien que l'immigration au Canada entraîne souvent un certain degré de déprofessionnalisation chez les Philippins de la première génération, la capacité d'envoyer de l'argent au pays de façon régulière ou semi-régulière suscite un sentiment de réussite financière. Cela peut toutefois entraîner des malentendus, car les campagnes de recrutement et les médias populaires projettent l'image que vivre à l'étranger, y compris au Canada, équivaut nécessairement à un certain niveau de richesse. Cette impression des choses peut mener à des demandes incessantes d'argent ou à l'attente de nombreux cadeaux, appelés « *pasalubong* », lorsque les immigrants rendent visite à leurs familles. En réalité, pour plusieurs familles canadiennes d'origine philippine, la somme d'argent envoyée est souvent le fruit d'un dur labeur et de plusieurs emplois, ce qui souligne l'influence familiale sur cette pratique historique.

#### *Non-reconnaissance des titres de compétences et déprofessionnalisation*

Dans les années 1960 et 1970, les professionnels de la santé, les ingénieurs et les enseignants philippins, ne rencontraient pas autant d'obstacles à la reconnaissance de leurs titres de compétences acquis à l'étranger que ce n'est le cas aujourd'hui. Beaucoup de ceux qui arrivent au Canada constatent qu'ils ne sont pas en mesure de pratiquer leur profession dans l'immédiat, surtout s'il s'agit d'une vocation protégée par des organisations professionnelles. Par exemple, les enseignants, les professionnels de la santé et les ingénieurs formés à l'étranger sont obligés de faire évaluer leurs titres de compétences par des organismes gouvernementaux ou professionnels. En revanche, les personnes formées dans le domaine des technologies de l'information n'ont guère de difficultés à faire reconnaître leur formation par les entreprises canadiennes, surtout si elles ont acquis de l'expérience aux Philippines. Pour beaucoup, cependant, l'immigration au Canada a occasionné une déprofessionnalisation parfois inattendue.

Depuis les années 1980, les immigrants philippins vivent une mobilité descendante dans leur désignation professionnelle, la non-reconnaissance de leurs titres de compétences et une concentration dans des secteurs à faible rémunération<sup>7</sup>. Les coûts élevés associés à l'immigration au Canada aujourd'hui révèlent que la plupart des immigrants philippins faisaient partie de la classe moyenne aux Philippines, et qu'ils possédaient souvent une formation collégiale ou universitaire et des titres professionnels. Comme il en avait été le cas pour les travailleurs dans l'industrie du vêtement dans les années 1970 et 1980, les Philippins avec une formation professionnelle entraînent fréquemment au pays par l'entremise du PAFR jusqu'à son arrêt en 2019, et ce, même s'il engendrait une déprofessionnalisation puisque qu'il facilitait le processus d'immigration. Il est difficile de saisir le parcours de ces candidats après l'expiration de leur contrat de deux ans ou de savoir s'ils ont tenté de trouver un emploi dans leur domaine de formation. En 2006, 41,3 % des immigrants philippins habitant à Toronto ont déclaré avoir un diplôme universitaire en poche, soit un pourcentage plus élevé que celui des autres immigrants et des non-immigrants dans la région. Le taux élevé de mobilité professionnelle descendante parmi ceux qui ont immigré par le biais du programme des travailleurs qualifiés confère une ironie à la déprofessionnalisation des Philippins au sein de la main-d'œuvre canadienne. Les réseaux sociaux jouent également un rôle dans la recherche d'emploi. Une étude effectuée entre 2006 et 2008 a révélé que 44 % des participants à l'enquête avaient réussi à trouver du travail avec l'aide de leurs amis et de leur famille. Comme les immigrants philippins manifestent souvent la volonté de trouver un emploi sans trop attendre, ils comptent sur leurs réseaux pour les aider. Certes, ce processus contribue à la concentration des Philippins dans certains secteurs à faible rémunération.

Les soins infirmiers constituent un bon exemple d'une profession que les Philippins ont eu du mal à exercer au Canada. Au moment où les associations professionnelles canadiennes ont resserré leurs exigences

---

<sup>7</sup> Comme les emplois de bureau, la fabrication et les soins de santé. Cette dernière catégorie peut être trompeuse car elle inclut les médecins et les infirmières et infirmiers, mais aussi des emplois moins bien rémunérés comme les aides-soignants, les techniciens, les employés de bureau et le personnel d'entretien. Les recherches indiquent une sous-représentation significative dans les domaines les mieux rémunérés tels que les postes de direction et de supervision.

en matière de reconnaissance des titres de compétences dans les années 1980, la situation s'est compliquée. Bien que le système de points accorde une valeur aux diplômés des programmes de soins infirmiers, donnant ainsi l'impression d'une abondance de travail dans le domaine, les infirmières et infirmiers immigrants de nos jours se heurtent à de nombreux obstacles et ce malgré le caractère essentiel de leur travail. La crise du système de santé canadien issue d'une pénurie de personnel pendant la pandémie de la COVID-19 aurait pu être atténuée si des programmes avaient été mis en œuvre pour utiliser ce réservoir de main-d'œuvre non reconnue. La non-reconnaissance des titres de compétences, associée à un manque d'expérience de travail Canada, demeure la raison principale pour laquelle les infirmières et infirmiers d'origine philippine formés à l'étranger ne peuvent pas exercer le métier. Les soins infirmiers sont régis par des associations provinciales qui évaluent minutieusement les titres de compétences obtenus à l'extérieur du Canada et qui obligent souvent les infirmières et infirmiers à passer un examen provincial ou à s'inscrire à des cours supplémentaires, encombrant ainsi des dépenses additionnelles pour les nouveaux arrivants.

C'est dans ces circonstances que les infirmières et infirmiers immigrants de diverses origines quittent leur profession pour un autre emploi. Une étude réalisée en 2009 sur les Philippins déprofessionnalisés — ceux qui ne sont pas en mesure de travailler dans leur domaine de formation — a révélé que 52 % des participants identifiaient la non-reconnaissance de leurs titres de compétences comme étant la raison pour laquelle ils ont abandonné leur domaine de formation. Les participants ont exprimé une frustration vis-à-vis des commissions d'évaluation de l'Ontario qui faisaient preuve d'une ignorance alarmante des normes professionnelles strictes en vigueur aux Philippines. La même étude a dévoilé que 36 % des participants envisageaient non seulement quitter l'Ontario ou le Canada, mais considéraient aussi retourner aux Philippines pour exercer leur profession. Par exemple, un des participants qui a contribué à mes recherches pratique la profession d'infirmier à Winnipeg, alors qu'aux Philippines et aux États-Unis il peut s'exercer en tant que médecin. De surcroît, l'étude de 2009 a montré que les travailleurs philippins avaient tendance à occuper des emplois de statut inférieur et que, malgré le degré élevé d'intégration dans la population active salariée, leurs niveaux de salaire demeurent étonnamment bas.



La question de la déprofessionnalisation au Canada découle en grande partie d'un décalage de longue date entre le système d'immigration canadien qui accorde des points pour le niveau de scolarité et les titres professionnels, et les organisations professionnelles souvent réticentes à reconnaître les titres de compétences et l'expérience obtenus aux Philippines ou ailleurs. Ainsi, bien qu'on leur ait donné l'impression qu'ils pourraient exercer leur profession au Canada tout au long de leur processus d'immigration, les Philippins sont souvent forcés d'accepter un travail qui est un cran en dessous de leur formation. Ils redoutent d'ailleurs de la transparence du processus. Deux candidats ayant acquis une formation et une expérience similaires aux Philippines peuvent recevoir deux décisions différentes sur leurs titres de compétences sans en savoir la raison. En outre, même si les diplômés d'un immigrant formé aux Philippines sont reconnus, il peut être confronté au problème du manque d'« expérience canadienne », un terme nébuleux qui semble insinuer que l'immigrant n'est pas suffisamment familiarisé avec la société canadienne pour répondre aux exigences d'un emploi.

La déprofessionnalisation des travailleurs philippins constitue ce que l'on appelle « l'abus des cerveaux ». Bien plus que l'exode des cerveaux dans lequel des professionnels hautement qualifiés d'un pays quelconque sont attirés par l'émigration vers d'autres États, « l'abus des cerveaux » a des répercussions sur le Canada, l'immigrant et le pays d'origine, vu le gaspillage de talent occasionné par la déprofessionnalisation. Au Canada, les organismes qui régissent l'accréditation, tels que les associations médicales provinciales et la certification des enseignants, présentent plusieurs obstacles. Évidemment, la reconnaissance des études et de l'expérience acquises à l'étranger requiert beaucoup de temps et d'argent. Pour les immigrants qui ont des familles à charge aux Philippines et au Canada, il s'agit d'un luxe inabordable. Les médecins deviennent ainsi des aides-infirmiers ou des concierges dans les hôpitaux, les enseignants trouvent du travail dans les chaînes de café, contraints d'abandonner leur formation et leur talent. Dans l'ensemble, cette situation présente des désavantages pour toutes les parties concernées : les Philippines perdent des citoyens instruits ; l'individu subit une déprofessionnalisation qui affecte son estime de soi et son niveau d'intégration économique ; et le Canada ne parvient pas à bénéficier du plein potentiel de l'immigrant.

## **Les organisations communautaires**

Dès la présence des Philippins à la grandeur du Canada dans les années 1960, les organisations culturelles ont constitué un pilier important dans la préservation et la pratique de la culture philippine. Dès lors, elles se sont préoccupées de la célébration et de la présentation de la langue, des régions géographiques, de la culture, des costumes et des danses philippines. Les organisations communautaires ont participé à la fondation de divers festivals culturels et elles sont en mesure de mobiliser les ressources communautaires lorsque le besoin se présente. Néanmoins, des conflits de personnalité, des divisions politiques et la difficulté à rassembler un grand nombre de membres ont certes exacerbé des tensions à l'intérieur de leurs rangs.

Les objectifs poursuivis par les organisations culturelles philippines ont varié en fonction des besoins des communautés. Bien que ces organisations soient enracinées dans diverses localités, plusieurs d'entre elles sont affiliées à des organisations internationales qui mettent davantage l'accent sur les dimensions transnationales de la communauté philippine. L'Association philippine d'Ottawa (Filipino Association of Ottawa) a été créée en novembre 1966 pour combler le besoin ressenti dans la communauté d'un organisme chargé d'organiser des événements sociaux comme les célébrations du 12 juin entourant le Jour de l'indépendance des Philippines. Le premier groupe d'officiers de l'organisation a été intronisé par le consul général des Philippines, Francisco Oira, qui a effectué le voyage de Vancouver pour assister à la cérémonie.

De multiples organisations orientent leur action vers l'établissement de liens entre les professionnels d'origine philippine, tels que les infirmières et infirmiers, les enseignants, les ingénieurs, les écrivains et les artistes, ainsi que les hommes d'affaires. D'autres organisations servent des objectifs caritatifs, comme la Philippine Canadian Charitable Foundation. Les Chevaliers de Rizal, une organisation formée aux Philippines afin de promouvoir les enseignements et les idéaux du héros national José Rizal, a des chapitres actifs à travers le Canada. Certaines organisations provinciales protègent les intérêts communautaires des Philippins, et d'autres, comme le Philippine Heritage Council of Manitoba, servent à unir trente-trois organisations philippines indépendantes qu'elles soient culturelles, religieuses ou de pression. Les associations régionales et locales sont également des leaders

communautaires importants issues de ce que le rédacteur en chef du journal *Balita* de Toronto a appelé le « régionalisme transplanté ». Ces groupes reflètent la réalité de l'identité philippine et de ses influences nationale et régionale. Les Philippins témoignent d'une forte identification aux diverses provinces d'où ils sont originaires, et celles-ci possèdent, pour la plupart, des organisations actives au Canada. Il existe également plusieurs organisations philippines axées sur l'activisme communautaire comme Migrant Canada qui renferme des chapitres provinciaux au Canada, tout en étant membre de Migrant International. Cette dernière est basée aux Philippines et défend les droits et la dignité des travailleurs migrants philippins à travers le monde.

Alors que les organisations urbaines et provinciales ont prospéré et que les groupes internationaux se sont multipliés, l'unité des organisations nationales a été difficile à réaliser depuis les années 1970. Bien que le Conseil national des associations canadiennes des Philippines (United Council of Filipino Associations in Canada) existe depuis des décennies et qu'il ait cherché à rassembler les organisations provinciales, ce groupe a été mêlé à une controverse qui a mené directement à la fermeture d'un journal philippin à Winnipeg en 1982 et à des périodes d'inactivité. L'enjeu en 1982 concernait l'utilisation des subventions culturelles financées par les impôts par le CNACP pour tenir des réunions nationales qui, selon certains, n'engendraient tout simplement aucun changement concret dans la communauté philippine. À cela s'ajoutait aussi quelques problèmes entourant le refus des organisations provinciales de reconnaître l'orientation générale du CNACP, même si ce groupe avait réussi avec succès à organiser maintes conférences nationales. En 1980, une polémique entourant l'Association provinciale du Manitoba a mené à la formation d'un groupe dissident, la Barangay Filipino Association of Manitoba, ce qui a entraîné une hausse substantielle de la participation aux organismes communautaires. Bien que ces controverses aient suscité la frustration et l'ire des journaux communautaires, et qu'elles aient conduit à des déchirements et des divisions parfois profondément personnels, elles ne doivent pas être associées à un dysfonctionnement. Les communautés ne partagent pas nécessairement un consensus et les désaccords en leur sein peuvent conduire à des changements.

En octobre 2018, la Chambre des communes du Canada a déclaré le mois de juin Mois du patrimoine philippin, coïncidant ainsi avec

le mois de l'indépendance des Philippines (12 juin 1898). Au sein de la communauté, cette reconnaissance a été célébrée comme un témoignage symbolique envers le nombre important de Philippins au Canada et a dynamisé l'esprit de célébration à travers le pays. À Winnipeg, au cours de la semaine du 12 juin, diverses organisations philippines célèbrent la semaine du patrimoine dont le point culminant est le Bal de l'Indépendance des Philippines, qui est célébré depuis les années 1970. Ce bal représente une opportunité pour les politiciens canadiens de cibler la communauté philippine afin d'obtenir son soutien. Étant donné qu'une grande partie de la communauté de Winnipeg est concentrée géographiquement dans certains quartiers de la ville, des événements comme le Bal de l'Indépendance attirent des politiciens des différents niveaux de gouvernement, y compris des conseillers municipaux, des députés provinciaux, des députés fédéraux, des maires et des premiers ministres.

### **Médias**

Les médias, sous toutes leurs formes, sont des modes de communication essentiels au maintien des liens communautaires et des relations transnationales de la diaspora philippine. Le premier journal philippin au Canada, le *Silangan*, a commencé à paraître en février 1977, et a été suivi par d'autres organes de presse à travers le Canada. Ces journaux publiaient des nouvelles des Philippines, du Canada et du monde entier, et constituaient en quelque sorte des forums de discussion et de débat pour la communauté. Les médias imprimés, ainsi que les stations de radio et de télévision communautaires, offraient aux Philippins du Canada l'accès à des nouvelles, des commentaires et des divertissements en langue philippine. Ces médias ont grandement contribué au développement de nombreuses communautés philippines au cours des années 1970 et 1980.

Avec le développement de l'Internet dans les années 1990, de nombreux Philippins dispersés travers le monde ont adopté des nouvelles formes de communication avec les membres de leur famille et de la diaspora. La multiplication des listes de diffusion adressées aux Philippins et l'introduction de ce que l'on appelle le Web 2.0 — une plateforme mettant l'accent sur le contenu généré par les utilisateurs sous la forme de blogs ou de sites de médias sociaux — ont contribué à l'enrichissement considérable de la communication. Les médias so-

ciaux, par exemple, permettent à une cohorte d'étudiants d'une école des Philippines de maintenir des liens étroits, indépendamment de leur emplacement physique, car ces groupes Internet fonctionnent à distance synchrone. D'innombrables services de messagerie et de vidéo instantanés permettent aux membres d'une famille au Canada et aux Philippines de maintenir un contact visuel quotidien.

Ces liens établis sur l'Internet s'appuient sur les expériences faites avec les technologies de téléphonie cellulaire. Les Philippines disposent d'un service cellulaire très étendu, à des prix relativement abordables, qui a permis à la diaspora de maintenir un contact quasi instantané avec les membres de leur entourage. La messagerie texte y est souvent moins dispendieuse et plus courante que les appels téléphoniques, et l'aisance avec ce moyen de communication se manifeste à travers la diaspora. Ainsi, lorsque les appareils cellulaires et le service de messagerie SMS ont été combinés à l'accès à Internet avec l'apparition des téléphones intelligents, le potentiel des communications instantanées a grandement amélioré le partage de l'information entre les Philippines à travers le monde.

Les organes de presse et les médias sociaux, ainsi que les diverses formes de technologie qui favorisent le développement des relations transnationales, sont également complétés par des réseaux de divertissement qui visent spécifiquement la diaspora philippine. Dans les salles de cinéma canadiennes, les Philippines ont accès à visualiser des films réalisés aux Philippines dès leur lancement. Deux grands réseaux de télévision mondiaux disponibles sur abonnement — The Filipino Channel et GMA Pinoy TV — leur permettent de regarder les plus récents *teleserye* (feuilletons télévisés philippins), les émissions d'information et les jeux télévisés populaires.

### **Pratiques religieuses**

Les Philippines sont un pays majoritairement chrétien et, en 2019, elles étaient la troisième plus grande nation de religion catholique romaine. Plusieurs autres dénominations chrétiennes évangéliques et protestantes y sont représentées, telles les baptistes, les pentecôtistes, les anglicans, les méthodistes et les adventistes du septième jour. *L'Iglesia ni Cristo* est une église chrétienne se réclamant de l'unitarisme, fondée aux Philippines en 1914, que l'on retrouve au sein de la diaspora philippine mondiale. La présence du christianisme est le

résultat de plusieurs siècles de colonisation espagnole qui ont conduit à des taux élevés de catholicisme romain. Avant cela, l'islam était très répandu aux Philippines et, aujourd'hui, une population musulmane importante vit dans le sud du pays. Les Philippines comptent le plus grand nombre de chrétiens d'Asie et, au Canada, le mérite est attribué aux Philippins catholiques d'avoir revitalisé les paroisses où les effectifs avaient fortement diminué. De nombreuses églises, catholiques romaines ou autres, offrent d'ailleurs des services en langue philippine dans les communautés. Les Philippins participent activement (36 de 47) à ces congrégations, en tant que pasteurs ou prêtres, lecteurs de la liturgie, servants d'autel, membres d'ensembles musicaux et membres de l'action communautaire. Selon certaines recherches menées sur les Philippins aux États-Unis, un tel engagement dans les communautés chrétiennes aide les Philippins de la deuxième génération à prendre conscience de leur identité ethnique. Or, pour toutes les générations, l'identité religieuse est importante et imprègne plusieurs aspects de la vie quotidienne.

De nombreux foyers philippins disposent de petits sanctuaires, y exposant parfois des collections de chapelets, des statues de la Vierge Marie ou du Sto Niño. Le Sto Niño est inspiré d'une statue du saint offerte par Ferdinand Magellan à Humabon, le Rajah de Cebu et l'un des premiers Philippins indigènes à s'être converti au christianisme. Des mini-grottes peuvent également être distinguées dans les cours des maisons philippines, avec des statues de dévotion similaires. Il s'agit d'une pratique très courante aux Philippines. José Rizal, un héros national philippin exécuté par les Espagnols en 1896, avait d'ailleurs déclaré que l'importance de ces sanctuaires était telle qu'ils n'étaient jamais absents d'un foyer philippin.

Les organisations laïques religieuses sont également populaires parmi les Philippins. Ces organisations peuvent émerger dans le sillage d'une église paroissiale ou se centrer sur des saints catholiques particuliers. Celles qui portent le nom de Sto Niño, considéré comme une image religieuse miraculeuse, sont particulièrement populaires et reflètent les influences hispaniques sur le catholicisme philippin. Le mouvement Couples pour le Christ (Couples for Christ) est un mouvement laïc catholique populaire au Canada qui trouve ses origines aux Philippines. Il s'agit d'une organisation qui réunit des couples catholiques mariés dans un esprit de fraternité et de charité. À par-

tir d'entretiens menés auprès de membres du mouvement, l'auteur explique que des couples de Winnipeg avaient été invités à aider des nouvelles familles immigrantes à chercher pour des emplois et à s'installer; un simple message dans les médias sociaux de Vancouver a mobilisé une chaîne de membres à travers le Canada pour venir en aide aux nouveaux arrivants. Même s'ils ne sont pas religieux, les groupes culturels s'approprient certains aspects des pratiques de l'Église catholique, de nombreux événements philippins débutant par le Notre Père ou une invocation.

L'influence du catholicisme hispanique se manifeste par la prédominance de processions religieuses festives telles que le *Santacruzán*, né aux Philippines au milieu des années 1800 en l'honneur de Sainte Hélène et de son fils Constantin 1<sup>er</sup> (le Grand) qui a trouvé la Sainte Croix. Les immigrants d'origine philippine au Canada ont poursuivi l'organisation de cette procession religieuse avec des événements majeurs à Vancouver, Winnipeg et Toronto dans les années 1970 et 1980. Une autre dévotion catholique populaire aux Philippines pratiquée au Canada est la *Pabá ng Pasyon*, ou la lecture de la Passion. Lors d'une cérémonie qui se déroule pendant la Semaine sainte, un poème du XVI<sup>e</sup> siècle relatant la Passion du Christ est chanté sans interruption. Ces processions sont familières à ceux qui ont grandi aux Philippines, où d'autres festivals, comme ceux qui ont lieu pendant le temps pascal, remplissent les rues des villes et des zones rurales. Les fidèles des différentes paroisses en profitent pour organiser des défilés pendant lesquels ils portent des statues de saints.

### **Politique**

En reflet de leur implication dans la politique communautaire, les Canadiens d'origine philippine sont engagés dans les affaires politiques canadiennes et philippines. Les liens transnationaux qui unissent la communauté ont été accentués à l'automne 1972, au moment où le président philippin Ferdinand Marcos (1965-1986) a proclamé la loi martiale. Une division s'est manifestée au sein de la communauté au Canada vis-à-vis de cette loi, qui a été en vigueur pour une période de quatorze ans, car plusieurs estimaient qu'elle n'était guère plus qu'une tentative du président Marcos de s'accrocher au pouvoir dictatorial. En effet, dans les années qui ont suivi son expulsion en 1986, maintes poursuites judiciaires ont été intentées contre Marcos et son

entourage et sa succession aux États-Unis a été saisie pour verser des indemnités aux victimes de la loi martiale. Aujourd'hui, il n'existe aucun consensus sur les bienfaits de cette loi pour les Philippines. Les partisans de Marcos affirment, pour leur part, que son application prolongée aurait contribué à revitaliser l'économie défaillante du pays pour lui permettre d'entrer dans son « âge d'or ». Ils soutiennent également que des activités terroristes auraient contraints Marcos à agir de la sorte. Ce récit économique, qui omet d'adresser les violations des droits de l'homme subies par les victimes de la loi martiale, a été propagé par Marcos lui-même et ses partisans. À l'inverse, ses détracteurs affirment que la loi martiale était injustifiée et que Marcos et ses alliés en auraient abusé afin de conserver le pouvoir et de faire taire les critiques par la force. L'argument selon lequel l'économie philippine aurait été sauvée par Marcos a également été contesté. Une étude de Rappler, une agence de presse philippine, démontre qu'une période de vingt et un ans a été requise pour récupérer de la plus forte baisse de revenus des Philippines survenue en 1983, vers la fin du régime.

Certains entretiens avec des membres de la communauté au Canada indiquent qu'il existait une crainte, même au pays, à l'endroit de Marcos et de son régime dictatorial. Cela pourrait expliquer la lenteur des réactions sur le sujet. Lorsque le journal *Silangan* de Winnipeg a fermé ses portes en 1982, le rédacteur en chef de *Balita*, un journal philippin basé à Toronto, s'interrogeait sur la raison pour laquelle le *Silangan* n'avait jamais publié d'éditorial critique du régime de Marcos. Bien que le *Silangan* ait gardé son silence en la matière, son rédacteur en chef était très actif dans les mouvements anti-Marcos, notamment le mouvement de protestation dit « du vingt-et-un août » — le *August Twenty One Movement (ATOM)* — contre la loi martiale et l'alignement du maire de Winnipeg, William Norrie, avec Marcos.

Les Philippines se sont également engagés aux divers niveaux de la vie politique canadienne, ce qui est souvent considéré par la communauté comme étant un exploit important. Dans un sondage réalisé en 2006, les Canadiens d'origine philippine ont déclaré qu'ils prenaient leur droit de vote au sérieux et qu'ils appréciaient les différences entre les élections canadiennes et philippines, notamment l'absence générale de tricherie, d'achat de votes et la transparence des résultats. Dans



les années 1970, un groupe de Philippins canadiens, membres du Parti libéral, a organisé le soutien à Tony Ruprecht, un des premiers défenseurs politiques de la communauté philippine. Après avoir échoué à remporter un siège aux élections fédérales, Tony Ruprecht a mené une campagne réussie pour obtenir un siège au conseil municipal de Toronto grâce au soutien des électeurs philippins. Le premier Canadien d'origine philippine à être élu à une fonction politique est Conrad Santos qui a remporté un siège à l'Assemblée législative du Manitoba pour le NPD dans la circonscription de Burrows, à Winnipeg. Le Dr Rey Pagtakhan, également de Winnipeg, a été le premier député philippin au Parlement canadien, servant comme député libéral pour une période de dix-huit ans. De 2001 à 2004, le Dr Pagtakhan est devenu le premier ministre Canadien d'origine philippine à être nommé au Cabinet. La famille Marcelino de Winnipeg a aussi occupé des fonctions officielles. Flor Marcelino a été la première femme philippine canadienne à être élue au niveau provincial et elle a servi au sein du NPD du Manitoba en tant que ministre de différents portefeuilles avant de devenir le chef de l'opposition officielle de mai 2016 à septembre 2017. Ted Marcelino a été élu député du NPD en 2011, et Malaya Marcelino en 2019. Tobias Enverga est devenu le premier sénateur philippin du Canada, représentant l'Ontario de 2012 jusqu'à son décès prématuré en 2017. Ces leaders et d'autres sont célébrés par la communauté et sont considérés comme des modèles pour la jeunesse.

En plus de former un groupe d'électeurs engagés politiquement, les Canadiens d'origine philippine sont également de fervents défenseurs de diverses causes de justice sociale, tant au Canada qu'aux Philippines. Ils protestent notamment contre les meurtres de journalistes et d'activistes aux Philippines, et contre la lutte anti-drogue menée par le président élu en 2016, Rodrigo Duterte. En fait, sur une période de six mois, entre juillet 2016 et janvier 2017, Amnesty Internationale a estimé le nombre de décès philippins à plus de 7 000. Au Canada, les organisations philippines travaillent fréquemment à défendre et à protéger les droits des travailleurs temporaires philippins, ainsi que ceux des travailleurs domestiques. Ces militants, y compris des groupes comme Migrante Canada, sont en mesure d'établir des liens avec des organismes internationaux qui se portent à la défense des droits humains afin d'attirer l'attention sur les problèmes au Canada.

## **Culture**

Comme pour de nombreux groupes ethnoculturels au Canada, la préservation de la culture a été importante dans la vie des Canadiens d'origine philippine. Nombre d'entre eux sont encouragés par la politique de multiculturalisme du gouvernement canadien et contribuent de façon marquée à la vie culturelle de leur communauté. Les Philippins participent souvent à des groupes interculturels et à des associations d'entraide. Il existe d'ailleurs un discours collectif dans la communauté selon lequel la meilleure contribution qu'ils puissent faire au Canada, est de préserver, de partager et de pratiquer leur patrimoine.

### *La rétention linguistique, un outil de préservation culturelle*

Le souci de maintenir la culture philippine au Canada est surtout orienté vers la jeunesse et la rétention linguistique joue un rôle majeur dans cette entreprise. En décembre 1977, un chroniqueur d'un journal philippin de Winnipeg exprimait clairement ce lien :

Il est urgent d'organiser des cours de langue philippine pour les Philippins qui veulent réapprendre la langue nationale ; pour les étrangers qui sont mariés à des Philippins ; et, plus important encore, pour les Philippins qui sont nés ici. L'objectif est clair et net : maintenir notre identité culturelle. Nous sommes dans un environnement différent. Il est facile pour nos enfants d'oublier notre langue. Et le danger est que notre prochaine génération soit déconnectée de notre héritage.

En 2016, 58,9 % de la communauté philippine canadienne a déclaré une langue maternelle autre que l'anglais ou le français (tableau 4), et 28 % a indiqué une utilisation exclusive de la langue maternelle à la maison. En ce qui concerne la rétention culturelle, en 2002, 89 % de la communauté philippine s'est réclamée d'une forte identification à l'ascendance philippine. Comme l'illustre le tableau 4, les langues régionales demeurent dominantes dans les foyers philippins, outre la langue nationale philippine (tagalog) ; cela a probablement toujours été le cas, or, les changements dans la collecte des données du recensement ont jeté un nouvel éclairage sur ces chiffres.

**Tableau 4 – Langues philippines au Canada (recensement de 2016)**

Langues philippines	Langues maternelles	Langues parlées à la maison
<b>Bikol</b>	1 790	290
<b>Cebuano</b>	19 890	7 210
<b>Hiligaynon</b>	6 885	2 205
<b>Ilocano</b>	26 345	9 125
<b>Pampangan</b>	4 040	1 200
<b>Pangasinan</b>	1 390	240
<b>Tagalog/Filipino</b>	431 380	213 790
<b>Waray-Waray</b>	1 110	310
<b>Total</b>	492 830	234 370

*Comme le montre ce tableau, les langues philippines ont non seulement été préservées au sein des ménages, mais il existe une variété linguistique riche parmi les Canadiens d'origine philippine. La langue philippine/le tagalog est la plus courante car il s'agit de la langue nationale enseignée à travers les Philippines. La présence d'autres langues régionales témoigne toutefois de l'importance de ces identités dans la vie culturelle des répondants au recensement de 2016.*

En plus de la langue, la communauté philippine canadienne accorde toute une importance au maintien des valeurs traditionnelles philippines telles que *paggalang* (respect), *utang na loob* (dette de gratitude), *pakikasama* (s'entendre les uns avec les autres) et *bayanihan* (esprit communautaire). Pour beaucoup, ces valeurs sont considérées comme essentielles à l'identité et depuis la formation des communautés philippines au Canada, on craignait que ces valeurs ne soient perdues pour les jeunes. Une conférence a été organisée par la communauté philippine de Winnipeg en 1977 dont la thématique était la préservation de la culture et des valeurs philippines. Au cours de cet événement, un atelier avait donné lieu à la formulation d'une série de résolutions visant à encourager la préservation, la pratique et l'enseignement de la culture philippine. L'insistance sur certaines valeurs a toutefois créé quelques tensions entre les immigrants de la première génération et ceux des générations suivantes. Par exemple, le *paggalang* (respect), peut être sujet de différentes interprétations. Néanmoins, il est géné-

ralement admis que ces valeurs ne sont pas seulement importantes pour l'identité philippine, mais qu'elles représentent quelques-unes des meilleures contributions que les Philippins peuvent apporter à la société canadienne.

### *Troupes de danse*

La plupart des organisations philippines renferment une composante culturelle importante et elles incluent la préservation et la pratique de leur patrimoine dans leur mandat. Les spectacles culturels tels les danses folkloriques, une pratique transplantée des Philippines et souvent associées aux groupes communautaires, agissent comme l'expression concrète de cet objectif. Les Philippins ont continué la pratique de ces danses dans l'optique de préserver leur héritage, tandis que les représentations publiques se voulaient un moyen de se présenter aux autres Canadiens. Par conséquent, les groupes culturels philippins, surtout les troupes de danse, participent fréquemment à des événements multiculturels. Souvent, les groupes communautaires possèdent leur propre troupe de danse. Celle associée à la Manitoba Association of Filipino Teachers Inc. profite des événements organisés par l'association pour performer. À Winnipeg, des groupes philippins comme le *Nayong Pilipino Pavilion* et la troupe de danse *Magdaragat* participent régulièrement à Folklorama, le festival multiculturel annuel de la ville dont la communauté philippine a été l'un des membres fondateurs en 1970. En 1967, le groupe *Fiesta Filipina* a offert une performance de deux heures à l'Institut polytechnique Ryerson (Université Ryerson), puis s'est joint à la Caravane internationale du Grand Toronto en 1969. La participation au festival Folklorama a d'ailleurs engendré la formation des troupes de danse *Magdaragat* et *Kayumangi*. Des groupes similaires existent ailleurs au Canada, notamment *Kababayang Pilipino* de la Colombie-Britannique et *Fiesta Filipina Dance Troupe of Canada* de Mississauga. Ces groupes soulignent l'importance de la participation de la jeunesse et jouent ainsi un rôle crucial dans la transmission de la culture philippine aux jeunes générations.

Ces groupes communautaires et leurs performances ont prospéré dans le contexte de la diversité culturelle canadienne. À mesure que la communauté s'est développée à travers le Canada dans les années 1970 et 1980, le multiculturalisme a créé un engouement autour des spectacles ethnoculturels auxquels les Philippins ont participé. Ces événe-

ments fournissent aux divers groupes ethnoculturels l'occasion de se définir, ou de se redéfinir, dans le cadre du processus discursif associé à la planification et à l'organisation de scénarios, de danses et d'expositions culturelles. En tant que spectacles édités, le produit final masque souvent le long processus d'organisation et les multiples discussions qui ont lieu sur la manière de présenter l'identité ethnoculturelle. Bien que ces représentations de l'identité soient organisées et répétées, le processus d'auto-identification qu'elles génèrent contribue à l'éducation publique en présentant à la communauté élargie les caractéristiques fondamentales de la culture philippine.

## Conclusion

Les Philippins représentent l'une des communautés d'immigrants qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les années sous le colonialisme américain ont entraîné des niveaux élevés d'alphabétisation en anglais, et dans les années 1970 et 1980, la connaissance de la langue anglaise s'est vue liée à des perceptions de prospérité économique. Les politiques de l'État philippin ont priorisé les besoins mondiaux en matière de main-d'œuvre depuis les années 1970 et ont graduellement commercialisé les travailleurs anglophones sur la scène internationale. Cela renvoie à une deuxième raison, à savoir les opportunités de travail médiocres et insatisfaisantes aux Philippines. La politique d'exportation de la main-d'œuvre a donné naissance à des agences gouvernementales et à un secteur connexe d'agences de recrutement qui sont devenues prolifiques dans la préparation et l'exportation de la main-d'œuvre philippine. Bien qu'elle ait permis de maintenir l'économie à flot, cette politique d'exportation a entraîné un exode constant des Philippins vers des destinations à travers le monde, que ce soit de manière temporaire ou permanente, y compris le Canada. Il s'agit d'un système précaire qui se poursuivra jusqu'à ce que le marché du travail soit en mesure d'absorber la main-d'œuvre philippine. La fragilité du système s'est d'ailleurs manifestée pendant la pandémie de la COVID-19 en 2020-21, pendant laquelle des centaines de milliers de Philippins ont été rapatriés d'autres pays, et ceux qui avaient obtenu des contrats à l'étranger n'ont pas pu se déplacer en raison des restrictions de voyage.

Au Canada, de nombreux Philippins ont été licenciés dans les industries les plus affectées économiquement par la pandémie.

Une troisième raison majeure est la demande d'immigrants au Canada. Une réalité admise depuis longtemps reconnaît le besoin d'immigrants pour le développement économique canadien, ce qui reste vrai au XXI<sup>e</sup> siècle. À la fin du XIX<sup>e</sup> et au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les Philippins n'étaient pas bien accueillis au Canada, en raison de leur identité ethnique et de leur origine géographique. Malgré cela, dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle ils ont été nombreux à trouver une voie vers le Canada où ils ont vécu et travaillé, forgeant ainsi les premiers liens de la communauté philippine canadienne. Cette communauté a imprégné plusieurs secteurs de l'industrie canadienne, a été active à tous les niveaux politiques et a une longue histoire d'organisation culturelle. Les organisations philippines ont évidemment été des lieux de développement et d'unité, tout en connaissant des moments importants de rupture communautaire et de fracturation.

Les Philippins du Canada se sont efforcés de préserver leur héritage philippin tout en s'intégrant à la société canadienne. Pour plusieurs d'entre eux, il ne s'agit pas d'une situation où il faut choisir entre l'un ou l'autre; comme l'avait écrit un rédacteur du journal *Silangan* de Winnipeg en 1980, beaucoup se considèrent comme «un Canadien qui est aussi un Philippin». Aujourd'hui, les Canadiens d'origine philippine continuent d'affronter des défis, tels que les niveaux élevés de déprofessionnalisation, les problèmes d'accréditation des titres de compétences obtenus à l'étranger et les changements continuels au système d'immigration canadien. Cependant, les communautés philippines à travers le Canada ont réussi à multiplier les perspectives de divertissement, d'engagement communautaire, de militantisme et de travail, en s'appuyant sur des systèmes de réseaux sociaux traditionnels pour aider les familles et les amis à immigrer au pays et à s'intégrer à la société.

L'histoire de la communauté philippine au Canada s'explique ainsi par la convergence de plusieurs facteurs aux niveaux international, national et local. Les besoins en main-d'œuvre dans certaines régions du Canada ont été alimentés par des niveaux correspondants de chômage ou de sous-emploi dans certaines régions des Philippines. L'évolution des politiques d'immigration au Canada, qui ont progressivement admis les immigrants philippins, a coïncidé avec l'importante croissance

de l'exportation de la main-d'œuvre aux Philippines. Ces développements faisaient partie d'un phénomène global plus large qui a vu une augmentation astronomique des flux migratoires et la création de systèmes permettant d'atteindre une meilleure mobilité mondiale. Alors que les politiques continuent de changer au Canada, la communauté poursuivra son développement en fonction des besoins du pays et aux Philippines.

## Lectures recommandées

Très peu d'ouvrages publiés proposent une évaluation de la communauté philippine canadienne dans son ensemble. Le corpus des travaux sur les Philippines au Canada est focalisé principalement sur les centres urbains et s'étend dans diverses disciplines d'études. Presque toute la littérature traite de l'immigration après les années 1960, avec très peu de recherches conduites sur les périodes antérieures. Sur le plan thématique, les chercheurs ont tendance à s'intéresser à l'intégration sur le marché du travail, comme les aides familiaux et les travailleurs temporaires, tout en accordant une attention de plus en plus marquée au militantisme philippin et à l'histoire communautaire. Il reste encore beaucoup de travail à faire sur l'histoire des Philippines au Canada. La liste suivante est une brève introduction aux ouvrages représentatifs du sujet.

Bonifacio, Glenda Tibe. *Pinay on the Prairies: Filipino Women and Transnational Identities*. Vancouver : University of British Columbia Press, 2013.

Buduhan, Cleto M. « An Urban Village: The Effect of Migration on the Filipino Garment Workers in a Canadian City ». Thèse de doctorat, Université du Manitoba, 1972.

Chen, Anita Beltran. *From Sunbelt to Snowbelt: Filipinos in Canada*. Calgary : Société canadienne d'études ethniques, 1998.

Coloma, Roland Sintos, Bonnie S. McElhinny, Lisa M. Davidson, John Paul Catungal et Ethel Tungohan. *Filipinos in Canada: Disturbing invisibility*. Toronto : University of Toronto Press, 2012.

Del Rio-Laquian, Eleanor et Aprodicio A. Laquian. *Seeking a Better Life Abroad: A Study of Filipinos in Canada, 1957-2007*. Manila : Anvil, 2008.

Fillmore, Catherine J. « Experiences of Migration, Settlement and Work Among Filipino Domestic Workers » *Oral History Forum d'histoire orale*, 97 (1997) : 39-70.

Guevarra, A. R. *Marketing Dreams, Manufacturing Heroes: The Transnational Labor Brokering of Filipino Workers*. New Brunswick, NJ : Rutgers University Press, 2009.



- Kelly, Philip et Tom Lusic. « Migration and the transnational habitus: Evidence from Canada and the Philippines » *Environment and Planning A*, 38, 5 (2006) : 831-847.
- Kelly, Philip, Stella Park, Conely de Leon et Jeff Priest. « Profile of Live-in Caregiver Immigrants to Canada, 1993-2009 » *TIEDI Analytical Report*, 18 (March 2011) : 1-16.
- Kelly, Philip F. et Cindy Maharaj. « Immigration Pathways and Next Generation Outcomes: Caribbean and Filipino Children of Caregivers » dans Edward Grabb, Jeffrey G. Reitz et Monica Hwang, *Social Inequality in Canada: Dimensions of Disadvantage*. 7<sup>e</sup> édition. Toronto : Oxford University Press, 2017.
- Malek, Jon G. « *Silangan* Rising: Crafting the Filipino Self and the Other in the Diaspora » *Philippine Studies: Historical and Ethnographic Viewpoints*, 67, no. 1 (2019) : 31-58.
- Marshall, Alison R. *Bayanihan and Belonging: Filipinos and Religion in Canada*. Toronto : University of Toronto Press, 2018.
- Rodriguez, R. M. *Migrants for Export: How the Philippine State Brokers Labor to the World*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 2010.

## L'IMMIGRATION ET L'ETHNICITÉ AU CANADA

La série *Immigration et ethnicité au Canada* (anciennement intitulée *Les groupes ethniques au Canada*) est conçue pour offrir aux étudiants au secondaire et au premier cycle, aux historiens et aux lecteurs en général des histoires concises sur des communautés ethnoculturelles particulières au Canada, leurs origines, leur développement et leur situation présente. Les livrets sont disponibles en français et en anglais et comportent des suggestions de lectures complémentaires. D'autres livrets sont en cours de planification. La série est publiée par la Société historique du Canada en collaboration avec Patrimoine canadien, gouvernement du Canada.

1. J.M. Bumsted, *The Scots in Canada* | *Les Écossais au Canada*
2. David Higgs, *The Portuguese in Canada* | *Les Portugais au Canada*
3. W. Peter Ward, *The Japanese in Canada* | *Les Japonais au Canada*
4. D.H. Avery et J.K. Fedorowicz, *The Poles in Canada* | *Les Polonais au Canada*
5. Hugh Johnston, *The East Indians in Canada* | *Les Indiens asiatiques au Canada*
6. James W. St. G. Walker, *The West Indians in Canada* | *Les Antillais au Canada*
7. Bernard L. Vigod, *The Jews in Canada* | *Les Juifs au Canada*
8. Varpu Lindstrom-Best, *The Finns in Canada* | *Les Finlandais au Canada*
9. Jin Tan et Patricia Roy, *The Chinese in Canada* | *Les Chinois au Canada*
10. O.W. Gerus and J.E. Rea, *The Ukrainians in Canada* | *Les Ukrainiens au Canada*
11. K.M. McLaughlin, *The Germans in Canada* | *Les Allemands au Canada*
12. David A. Wilson, *The Irish in Canada* | *Les Irlandais au Canada*
13. J.I. Little, *Ethno-Cultural Transition and Regional Identity in the Eastern Townships of Quebec* | *Évolution ethnoculturelle et identité régionale des Cantons de l'est*
14. Bruno Ramirez, *The Italians in Canada* | *Les Italiens au Canada*
15. Reg Whitaker, *Canadian Immigration Policy since Confederation* | *La politique canadienne d'immigration depuis la confédération*
16. Marilyn Barber, *Immigrant Domestic Servants in Canada* | *Les domestiques immigrantes au Canada*
17. Howard Palmer, *Ethnicity and Politics in Canada since Confederation* | *Les enjeux ethniques dans la politique canadienne depuis la Confédération*
18. Michael D. Behiels, *Quebec and the Question of Immigration: From Ethnocentrism to Ethnic Pluralism, 1900-1985* | *Le Québec et la question de l'immigration: de l'ethnocentrisme au pluralisme ethnique, 1900-1985*

19. John Herd Thompson, *Ethnic Minorities during Two World Wars* | *Les minorités ethniques pendant les guerres mondiales*
20. Cornelius J. Jaenen, *The Belgians in Canada* | *Les Belges au Canada*
21. Yves Frenette, *The Anglo-Normans in Eastern Canada* | *Les Anglo-Normands dans l'est du Canada*
22. Franca Iacovetta, *The Writing of English Canadian Immigrant History* | *Les immigrants dans l'historiographie anglo-canadienne*
23. Martin Pâquet, *Toward a Quebec Ministry of Immigration, 1945 to 1968* | *Vers un ministère québécois de l'Immigration, 1945-1968*
24. Marcel Martel, *French Canada: An Account of its Creation and Breakup, 1850-1967* | *Le Canada français : récit de sa formulation et de son éclatement, 1850-1967*
25. Roberto Perin, *The Immigrants' Church: The third force in Canadian Catholicism, 1880-1920* | *L'Église des immigrants : les allophones au sein du catholicisme canadien, 1880-1920*
26. Frank Cosentino, *Afros, Aborigines and Amateur Sport in Pre World War One Canada* | *Les Noirs, les autochtones et le sport amateur dans le Canada d'avant la Première Guerre mondiale*
27. Carmela Patrias, *The Hungarians in Canada* | *Les Hongrois au Canada*
28. Louis-Jacques Dorais, *The Cambodians, Laotians and Vietnamese in Canada* | *Les Cambodgiens, Laotiens et Vietnamiens au Canada*
29. Royden Loewen, *Ethnic Farm Culture in Western Canada* | *Traits de culture des agriculteurs allophones dans l'ouest du Canada*
30. Mark McGowan, *Creating Canadian Historical Memory: The Case of the Famine Migration of 1847* | *Produire la mémoire historique canadienne : le cas des migrations de la Famine de 1847*
31. John Zucchi, *History of Ethnic Enclaves in Canada* | *Une histoire sur les enclaves ethniques au Canada*
32. Alexandre Freund, *Oral History and Ethnic History* | *L'histoire orale et l'histoire des groupes ethniques*
33. Caroline-Isabelle Caron, *The Acadians* | *Les Acadiens*
34. Lisa Chilton, *Receiving Canada's Immigrants: The Work of the State Before 1930* | *Accueillir les immigrants au Canada : le travail de l'État avant 1930*
35. Marline Epp, *Refugees in Canada: A Brief History* | *Les Réfugiés au Canada : un survol historique*
36. Dennis Molinaro, *Deportation from Canada* | *La Pratique des expulsions au Canada*
37. Jodi Giesbrecht et Travis Tomchuk, *Redress Movements in Canada* | *Mouvements de réparation au Canada*
38. Jon G. Malek, *Filipinos in Canada* | *Les Philippines au Canada*

Canadian  
Historical  
Association



Société  
historique  
du Canada

---

**THE CANADIAN HISTORICAL ASSOCIATION  
IMMIGRATION AND ETHNICITY IN CANADA SERIES**

**1912-130 ALBERT STREET, OTTAWA, ONTARIO K1P 5G4  
TEL. 613 233-7885 - FAX 613 565-5445  
EMAIL: [CHA-SHC@CHA-SHC.CA](mailto:CHA-SHC@CHA-SHC.CA) WEBSITE: [WWW.CHA-SHC.CA](http://WWW.CHA-SHC.CA)**

---